

Les nouvelles d'

Avril 2019

N° 116

Editeur resp.: Patrick EVRARD

Camping

Voir

Le Cœur de la Wallonie

Kicker

Pêche

Activités dans les bois

Sport

Animations et jeux sur site

Plaines communales

3 à 12 ans



Jeux extérieurs



juillet et août

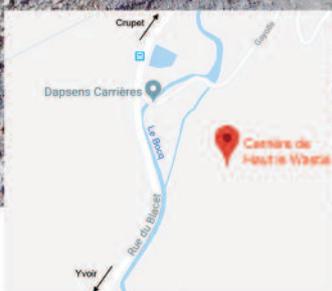
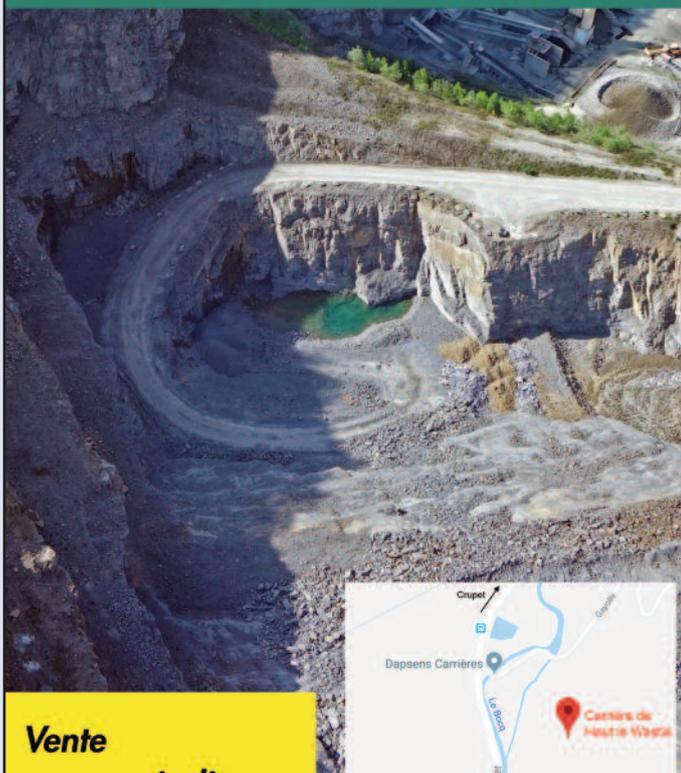
BIMESTRIEL d'informations communales

HLW

CARRIERE HAUT-LE-WASTIA

Votre partenaire granulat

- SABLE ET GRANULATS VRAC ET BIG BAG
- PRODUITS CERTIFIES BENOR ET CE
- PRODUITS LAVES



**Vente
aux particuliers,
indépendants &
entreprises
sans intermédiaire**

Horaires d'ouverture
Du lundi au vendredi
07h00 – 12h00
12h30 – 17h00

+32 470 35 46 98
Rue du Redeau
5530 Yvoir

Website : hlw.colasbelgium.be
E-mail : hlw@colas.be



L'électricité a un nom...
FERONT

INSTALLATION & DEPANNAGE

- ☐ Electricité générale ☐ Panneaux Photovoltaïques



www.electricite-feront.be

0475/97 23 58

Vos projets, nos suggestions... C'est la solution!



Installations • Entretien • Dépannages

**CHAUFFAGE - SANITAIRE
VENTILATION**

PURNODE 0476/860 446

avenieredimitri@skynet.be
www.aveniere.be

**TOITURES
CHARPENTES
ZINGUERIE
BARDAGES
PLATE-FORME EPDM**

**LUC
DELHAYE**

083/69 90 34

DURNAL

rue Bonny d'Auban 33
www.toitures-luc-delhaye.be



Editorial



Le Collège communal et le Conseil communal sont particulièrement heureux de vous présenter ce 116e numéro des Nouvelles d'Yvoir. Ce numéro apporte en effet un beau lot de nouveautés.

Comme vous aurez pu le constater en page de couverture déjà, notre commune s'est choisie une nouvelle identité visuelle, plus moderne et dynamique que l'antique mais très respectable blason basé sur les armoiries de la famille de Corioule. Un petit article vous présente toute la symbolique de notre nouvelle « marque ». Cette dernière s'inscrit opportunément dans la réalisation tant attendue d'un nouveau site internet pour notre commune (www.yvoir.be). Nous vous invitons bien sûr à le parcourir et à nous faire part de vos suggestions et commentaires. Le rajeunissement du site web de la commune sera très vite suivi de la création notamment d'une page Facebook officielle.

Autre nouveauté, la rubrique « La parole à vos élus » réservera, à chaque parution des Nouvelles, un espace d'expression pour tous les groupes politiques (majorité et minorité) représentés au Conseil communal d'Yvoir. Enfin, nous poursuivons nos efforts afin de mieux organiser et enrichir l'information de fond de notre bulletin communal. Vous pourrez tester l'efficacité de ce travail au travers des informations relatives aux grands chantiers de voirie qui débutent à Yvoir, ainsi qu'aux modifications des règles de stationnement au cœur de notre village.

Enfin, je voudrais terminer cet édito par une info météo... Il fera très beau sur notre commune le dimanche 26 mai 2019 et ce sera l'occasion de remplir son devoir électoral (consultez notre page « Elections » sur yvoir.be) de bonne heure pour profiter pleinement de cette belle journée !

Patrick Evraud

La Commune sous la loupe

AU CONSEIL COMMUNAL...

Nous ne reprenons ici que les points les plus marquants des dernières séances du Conseil communal. Nous rappelons que les procès-verbaux exhaustifs des conseils sont disponibles sur le site web de la commune.

Séance du 19 décembre 2018

Le budget communal pour l'année 2019 a été approuvé à hauteur de 10.754.886,06€ de recettes et de 10.749.866,06 de dépenses, dégageant un petit boni de 5.020,86€. Dans la foulée, Le Conseil a aussi approuvé les dotations 2019 à la zone à la zone de police de la Haute-Meuse (681.725,08€) et à la zone de secours DinaPhi (532.154,10€). Ces dotations constituent les contributions de notre commune aux frais de fonctionnement de la police et des services Incendie.

Le Conseil a également approuvé le lancement de divers marchés publics (réparation du puits de Houx suite aux intempéries de septembre 2018 et cuisine pour l'extension de l'école d'Evrehailles).

Séance du 21 janvier 2019

La séance s'est ouverte par une interpellation citoyenne relative aux diverses nuisances provoquées chez les riverains par l'exploitation des carrières de la commune. Le conseil a approuvé la Déclaration de Politique Communale qui constitue le programme de la majorité pour les 6 années à venir. Les représentants politiques de la commune dans diverses intercommunales et organes supra-communaux ont ensuite été désignés. Le Conseil a aussi décidé de procéder, par appel à candidature, au renouvellement de la Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM). Le Conseil communal a également voté à l'unanimité une motion proposée par le groupe EPY visant à sensibiliser l'exécutif wallon à l'avenir des « points APE ».

Séance du 18 février 2019

Le Conseil a notamment approuvé la convention de partenariat avec la Fondation Cyrus en vue de lancer une vaste opération d'amélioration des performances énergétiques des logements privés de l'entité. Le Conseil a aussi remis un avis sur le projet de Schéma de Développement Territorial présenté par le Gouvernement wallon. Notre commune y a notamment défendu l'avenir des régions rurales.

Il a aussi été décidé de procéder à la vente de quelques terrains à bâtir communaux à la Haie Collaux à Spontin. Le Collège a enfin répondu à diverses interpellations du groupe EPY (suppression de boîtes aux lettres rouges, projet éolien sur Assesse, club sportif, etc.).

Les procès-verbaux peuvent être consultés sur www.yvoir.be. Vous avez également la possibilité de les consulter à l'Hôtel de Ville (Direction générale) ou de vous en faire expédier une copie, moyennant une redevance pour documents administratifs.
Info : 082/61.03.20.

UNE NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE POUR NOTRE COMMUNE



nouveau logo



La Commune d'Yvoir, à l'instar de beaucoup d'autres communes du Royaume, possède des armoiries. Celles-ci furent octroyées le 12 novembre 1957 à l'ancienne commune d'Yvoir et confirmées le 2 février 1978 après la fusion des communes. Ce sont celles de la famille Corioule, Seigneurs d'Yvoir du XIVe siècle à 1743. Jusqu'à aujourd'hui, ce blason servait aussi d'identité visuelle à la commune (papier à lettre, site internet, ...). Dans la foulée du rajeunissement du site web, le Collège et le Comité de Direction de la Commune ont jugé utile de se doter d'une nouvelle « marque », plus jeune et plus dynamique. Tout comme le blason symbolisait certains pans de notre histoire, cette nouvelle marque se veut aussi une sorte de carte de visite de ce que nous sommes et voulons être.

Le choix de la police de caractères, souple et ondoyante, rappelle le relief d'Yvoir, une commune condruzienne où commencent les célèbres « tiges et chavées ». Les douces lignes bleues et vertes qui soulignent ce paysage évoquent les rivières, les bois et les pâtures

tellement présents sur le territoire communal. En mettant le point gris sur notre « i », nous rappelons bien sûr la pierre omniprésente dans notre architecture vernaculaire mais aussi dans l'une de nos principales industries. Enfin, la chaleur et la convivialité de nos villages, si typiques de la région wallonne mais aussi la présence du Centre géographique de la Wallonie à Spontin, tout cela justifie largement notre slogan, maintenant inscrit dans notre identité : « Le Cœur de la Wallonie ».

DÉVELOPPEMENT RURAL

RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION LOCALE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL

La mission de la Commission Locale pour le Développement Rural (CLDR) est d'assurer un rôle permanent d'information, de concertation et de relais entre la population et le pouvoir communal pour tout ce qui concerne l'Opération de Développement Rural (ODR). Les membres de la commission sont chargés de faire écho dans leur milieu, notamment associatif, culturel et sportif, des débats de la CLDR et de recueillir l'avis de leurs concitoyens.

La CLDR est notamment chargée :

- de retenir et d'affiner les projets d'actions à mettre en œuvre
- de proposer au Conseil communal des demandes de convention-exécution de développement rural à passer avec le Ministre concerné
- d'assurer le suivi des projets du PCDR approuvés
- de participer à la mise à jour ou à la révision du PCDR.

Outre le suivi des fiches projets en cours et l'activation de nouveaux projets, un des enjeux majeurs des tous prochains mois sera notamment l'élaboration d'un nouveau PCDR après 2022 puisque le PCDR actuel se terminera à ce moment.

La CLDR est composée au total de 40 membres, 20 effectifs et 20 suppléants, dont ¼ sont des représentants du Conseil communal et ¾ de citoyens de la commune d'Yvoir. Nous recherchons une dizaine de nouveaux membres.

Vous êtes domicilié.e.s dans la commune d'Yvoir, vous êtes intéressé.e.s par son développement rural et vous êtes prêt.e.s à donner un peu de votre temps (environ 6 réunions / an), proposez votre candidature pour **le 26 avril au plus tard** par mail à l'adresse raphael.frederick@yvoir.be. Merci de mentionner dans votre lettre de candidature vos nom, prénom, âge, domicile, profession et le milieu (associatif, comité de quartier, comité sportif...) dans lequel vous êtes éventuellement impliqué.e.s et où vous pourrez faire écho et recueillir des avis à propos des discussions menées dans la CLDR.

Les nouveaux membres seront choisis de manière à respecter une répartition géographique équilibrée ainsi qu'à assurer la représentativité des tranches d'âges, des hommes et des femmes, des catégories socio-économiques, de la vie associative, culturelle et sportive.

CRÉATION D'UNE MAISON RURALE ET DE LA JEUNESSE À GODINNE

Dans le cadre de l'Opération de Développement Rural (ODR), une réflexion est actuellement en cours au niveau de la commune (PCDR) en collaboration avec la Commission locale de développement rural (CLDR) pour la création d'une maison rurale et de la jeunesse à Godinne. Les citoyens godinois.es sont cordialement invité.e.s à une réunion d'information et de concertation **le mercredi 24 avril à 20h** dans les locaux du Patro de Godinne, rue du Prieuré.

A l'occasion de cette rencontre, la fiche projet du PCDR relative à la création de la maison rurale et de la jeunesse sera présentée. Les réflexions qui seront ensuite menées ont pour objectif de déterminer les contours du projet répondant au mieux aux attentes des godinois.es.

Nous vous y attendons nombreuses et nombreux !

Raphaël Frédéric, Président de la CLDR

MOBILITÉ & TRAVAUX VOIRIE

LE PRINTEMPS RUE DE L'HÔTEL DE VILLE

S'asseoir, prendre un verre en terrasse, se balader, profiter en toute sécurité de l'esplanade de l'hôtel de ville à Yvoir, tel est le souhait de beaucoup d'Yvoiriens soucieux de la convivialité de leur village. C'est la raison pour laquelle la Commune a décidé de rendre à cette belle place sa vocation première : **l'esplanade sera fermée à la circulation et au stationnement** à partir du début avril.

Dans le même temps, des places de parking supplémentaires ont été aménagées, notamment pour le personnel des administrations et des écoles. Les possibilités de stationnement de la salle du Maka, de la Poste ou encore Sur Champ et Avenue Doyen Woine, seront mieux mises en évidence.

Pour faciliter le développement économique du centre d'Yvoir, il faut combattre les voitures-ventouses. Nous affecterons à cette fin une dizaine de places de parking en "zone bleue" pour améliorer l'accès aux différents commerces et à l'administration.

Par ailleurs, la police a été invitée à lutter contre les stationnements sauvages qui caractérisent parfois le centre d'Yvoir.

Nous espérons ainsi retrouver le plaisir de se déplacer dans le village à pied, en vélo, en toute sécurité, et nos enfants pourront se rendre à l'école à pied, en autonomie.

Bon printemps.

TRAVAUX PLACE DU MONUMENT ET RUE D'EVREHAILLES À YVOIR

Des travaux importants de réfection de voirie, avec remplacement de l'égouttage et de l'adduction d'eau, ainsi que le renouvellement des trottoirs, vont se dérouler à partir du mois d'avril jusque fin de cette année 2019 sur la route Yvoir-Spontin. Le secteur concerné s'étend du pont sur le Bocq jusqu'au-delà du carrefour avec la rue du Launois (voir plan ci-contre).

L'ampleur et la situation du chantier font que cela modifiera fortement les habitudes de chacun. La circulation sera complètement interdite (sauf riverains jusqu'au 15 juillet) rue d'Evrehailles dans le sens de la montée, avec fermeture de l'accès rue Colonel Tachet des Combes et rue François de Lhoneux à hauteur de la rue du Bocq. Les travaux se dérouleront en plusieurs phases. A certains moments, la descente de la rue d'Evrehailles sera aussi interdite. Les possibilités d'accès et de stationnement du quartier du Launois seront modifiées. Un plan de déviation sera bien sûr mis en place.

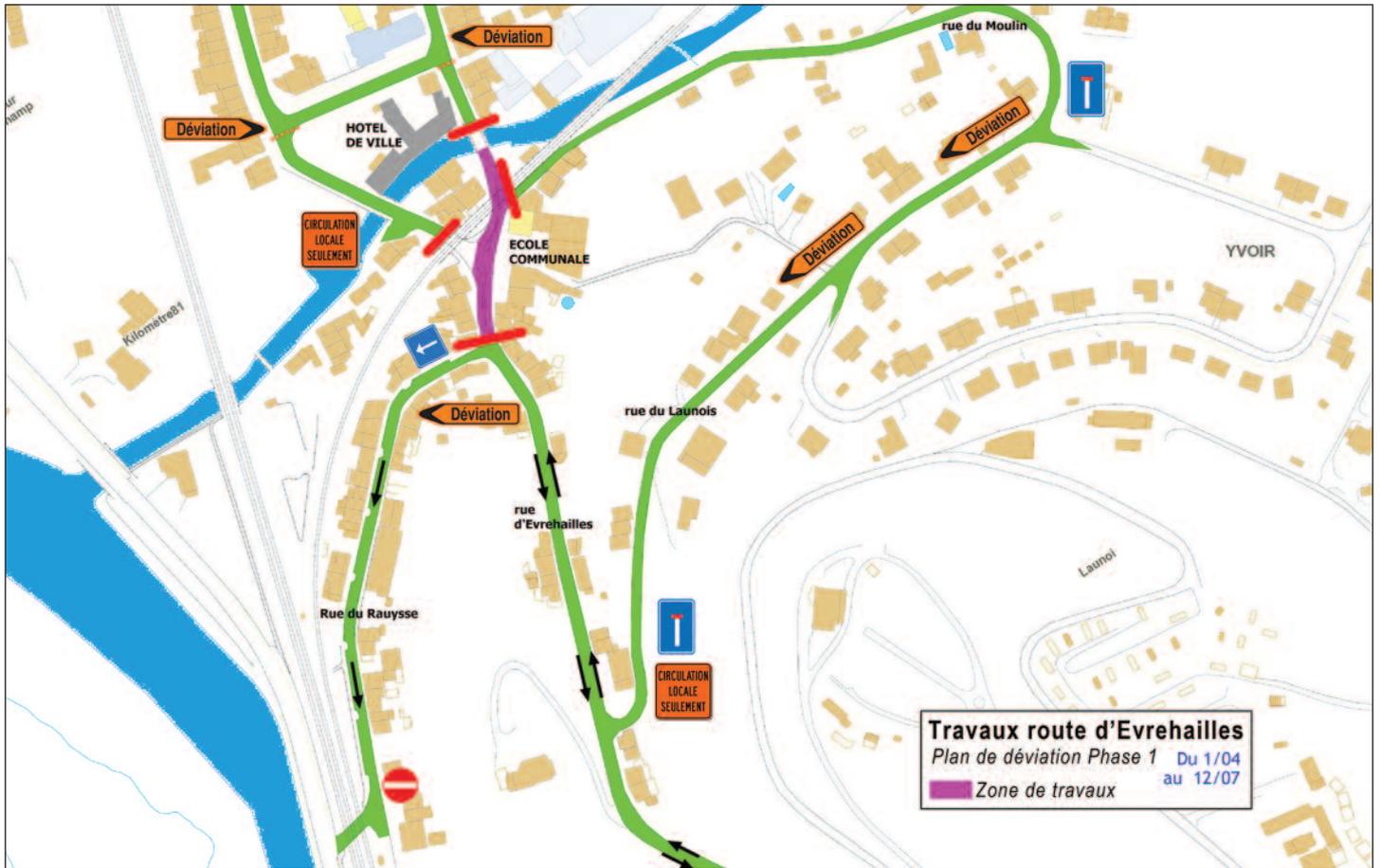
Le balisage et la signalisation devront être strictement respectés afin d'assurer la sécurité de tous. La plus grande prudence sera nécessaire, principalement lors des arrivées et départs de l'École communale d'Yvoir. L'accès à l'école devra s'effectuer à pied, par la rue de Lhoneux (face à l'ancien arsenal des pompiers), ou par la rue du Launois via le Charreau-Posson.

Pour la circulation des véhicules, voici le détail des phases de travaux (sujet à adaptations en fonction de la progression des travaux).

- **Phase 1** : du pont sur le Bocq jusqu'au carrefour de la rue du Rauysse, du 1 avril au 15 juillet (carrefour non compris). La descente de la rue d'Evrehailles restera possible (TEC compris). Par contre, les bus TEC en direction de Ciney (montée) emprunteront la rue du Blacet en suivant une déviation via Bauche et Evrehailles avec un arrêt provisoire Place des Combattants. L'accès « voiture » au quartier du Launois depuis le centre d'Yvoir se fera via Houx, Blocqmont et la RN à hauteur d'Evrehailles.
- **Phase 2** : en principe, à partir du mois d'août : rue d'Evrehailles, du carrefour de la rue du Rauysse jusqu'au carrefour de la rue du Launois (carrefour non compris). Toute circulation sera interdite sur ce tronçon, à la fois montée et descente. L'accès au quartier du Launois sera à nouveau possible par la rue du Moulin (double sens).
- **Phase 3** : vers la fin de l'année : rue d'Evrehailles, du carrefour de la rue du Launois vers Purnode, sur une distance de ± 100 m. Circulation alternée par feux de chantier en montée et en descente.

Soyez assurés que tout sera mis en œuvre afin de limiter les nuisances, et ce même si la complexité des travaux entrepris rend inévitable certains désagréments. Pour tout renseignement complémentaire :

Service technique et infrastructures : M. Jean-Marie Bernard, agent technique en chef : 082/61.03.26 ou 0475/67.84.50 - M. Dimitri Radoux, agent technique : 082/61.03.44 - **Échevin des Travaux** : M. Marcel Colet : 0475/73.98.94



TRAVAUX INFRABEL À GODINNE

Infrabel construit actuellement un nouveau couloir sous-voies pour les piétons et cyclistes en gare de Godinne afin d'améliorer la sécurité. La plupart des travaux, qui devraient durer jusque fin août, aura lieu en semaine, excepté l'un ou l'autre week-ends.

Plus d'info via www.yvoir.be ou sur www.infrabel.be. Des questions? info.projets@infrabel.be.

ROUTE DU PRÉTERY À PURNODE : LA FIN D'UNE LONGUE ATTENTE...

La circulation alternée sur la N937 à Purnode ne sera bientôt plus qu'un (mauvais) souvenir. Le Service Public de Wallonie va en effet démarrer les travaux de réfection de cette route après le week-end de Pâques (23 avril). La route sera fermée à la circulation durant toute la durée des travaux (50 jours). La circulation des camions sera déviée dès le carrefour St-Donat à Dorinne, en suivant la N948 en direction de Loyers, avec descente vers la vallée de la Meuse par la ferme de Viet, la route de Blocqmont et Houx. Les voitures pourront passer par les villages de Purnode (route de Dorinne) et de Dorinne (rue d'En-Haut).

Pour les camions se dirigeant vers Yvoir, la déviation mise en place par Blocqmont et Houx (à la descente seulement) restera d'application durant toute l'année en raison des travaux sur la rue d'Evrehailles à l'entrée d'Yvoir (voir ci-dessus).

MISE EN LOCATION DE BIENS COMMUNAUX PATRIMONIAUX À VOCATION AGRICOLE

Le Conseil communal, ce 18 mars, a décidé du mode de remise en location de plusieurs terres agricoles situées au lieu-dit « Stiets » sur l'ancienne commune de Durnal. Il s'agit de 6 lots de biens patrimoniaux de la Commune d'Yvoir, généralement identifiés sous les numéros 6 (1/3 de sa surface, 1Ha), 7b (1Ha3a), 15 (1Ha8a) 21 (1Ha6a), 22 (1Ha15a) et 23 (1Ha1a), parties des parcelles cadastrales Yvoir, 6e division, section B, 806 E4 et de 818F (les contenances mentionnées ne sont qu'approximatives). Il sera procédé par voie de soumission publique.

Le cahier des charges complet, le formulaire de souscription, les plans des lots et des renseignements complémentaires peuvent être obtenus au service Finances (2e étage) de l'Administration communale (luc.lambert@yvoir.be – 082/610.320).

Les formulaires de soumission doivent parvenir au Collège communal d'Yvoir, rue de l'Hôtel de Ville n° 1, à 5530 Yvoir, dans les formes prévues au cahier des charges pour le vendredi 12 avril à 12h. La séance publique du Collège au cours de laquelle les soumissions seront ouvertes et lues est fixée au mardi 16 avril 2019 à 13h dans les locaux de l'Administration communale d'Yvoir. Conformément au cahier des charges, l'analyse des soumissions sera réalisée par l'Administration communale et soumise au Collège dans les 20 jours ouvrables qui suivent la séance publique. Le Collège procédera dans ce même délai aux adjudications, lot par lot.

POPULATION ET ETAT CIVIL

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE !

Afin de mieux vous servir, à partir du **2 mai prochain**, le GUICHET du service **POPULATION et ETAT CIVIL** ouvrira selon ces horaires :

- du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00
- le mercredi de 13h00 à 16h00
- **NEW: "nocturne" le jeudi de 16h00 à 19h00**
- **et un samedi sur deux (1er et 3e) de 10h00 à 12h00.**

Ces modifications seront évaluées fin de l'année.

ETAT CIVIL DE JANVIER & FÉVRIER 2019

Naissances

Janvier

02 : Louane VERLAINE, de Purnode ; 05 : Naïm FARIS, de Durnal ; 07 : Harold BIRON, de Durnal ; 07 : Arthur CHAUDIER, d'Yvoir ; 08 : Filip OPREA, d'Evrehailles ; 14 : Lise CHEVALIER, d'Evrehailles ; 15 : Ninon LURKIN, d'Evrehailles ; 15 : Pablo ALLARD MARLIER, de Houx ; 18 : Mateus DA COSTA SILVA, d'Evrehailles ; 19 : Livia BAIWIR, de Dorinne ; 21 : Mohammed-Ali QARAGHULI, d'Yvoir ; 23 : Juliette CAROSIN, de Houx ; 31 : Emrik EVRARD, de Durnal ; 31 : Natan TEKLESENBET TEGAY, d'Yvoir.

Février

06 : Dominic DAXHELET, de Godinne ; 07 : Diego DE BIBER, de Spontin ; 09 : Aline GILLAIN, d'Evrehailles ; 21 : Léo MARCHAL, de Spontin ; 22 : Basile PARACHE, de Dorinne ; 25 : Victorine FRASELLE, de Spontin.

Mariages

Février - Ludovic STAMANNE & Amandine GOMAND, de Héron (Couthuin).

Décès

Janvier

Joseph SOYEUR, 88 ans, de Spontin, époux de Mary Boursoit
Noëlle BADET, 76 ans, de Godinne, veuve de Ambroise Ledent
Jean LIESSE, 83 ans, de Godinne, époux de Joséphine Lennertz
Eloi CRIVELLARO, 89 ans, de Godinne, veuf de Marie Puffet
Jean-Marc VIGNERON, 57 ans, d'Yvoir, époux de Anita Wouters
Riccardo LEPORE, 95 ans, de Dorinne, veuf de Vittoria Londero.

Février

Robert MEURICE, 90 ans, d'Yvoir, époux de Monique Flocco
Yves GRINAERT, 71 ans, d'Yvoir, époux de Monique Maguin
Albert DELCULÉE, 76 ans, d'Yvoir, époux de Christiane Bovrisse
Claudine CAILTEUR, 75 ans, de Houx
Louis SCHOCKERT, 83 ans, de Godinne, veuf de Denise Helman
Annette COYET, 88 ans, de Godinne, épouse de André Adam
Robert D'ORJO DE MARCHOVELETTE, 91 ans, d'Yvoir, époux de Héléne Verbert
Fernand MIGEOT, 74 ans, de Godinne, époux de Josiane Cabaret.

ENVIRONNEMENT

YVOIR - OBJECTIF 0 CANETTE...

En réponse à la problématique des jets de canettes, j'ai lancé un groupe Facebook pour réfléchir aux solutions à mettre en place au niveau citoyen pour endiguer ce manque de respect.

En juin dernier, il y a été convenu de placer des fûts de récupération le long des voiries communales. Afin de mesurer leur efficacité, 3 fûts-tests ont été réalisés avant l'été.

Les écoles des villages concernés (Evrehailles, Dorinne et Purnode) ont rapidement souhaité s'investir dans le projet en les décorant.

Force est de constater qu'à l'approche des fûts, des canettes y sont régulièrement déposées. Il a donc été décidé de procéder au placement de minimum un fût par village. Plusieurs écoles de l'entité, la Maison des jeunes et des citoyens ont consacré du temps à la décoration, tandis que des commerçants locaux soutiennent le projet en finançant la signalétique.



Par ailleurs, il est bon de rappeler que Yvoir a été désignée comme commune pilote pour les consignes sur les canettes, il est loisible à tout un chacun de rapporter des canettes à l'administration et de recevoir 5 centimes par canette.

Ensemble, préservons une nature propre !

Céline Prevoo
Graphiste – Photographe

CONSEILS AU JARDIN :

Découvrez des conseils et solutions pour un jardin sans pesticides !
Des infos pour un jardin écologique, conseils par nuisible, désherber autrement, recettes maison, les amis du jardin et conseils par plante potagère ?



Rendez-vous sur le site d'Adalia 2.0 :
<https://www.adalia.be/conseils-au-jardin>.

QUINZAINE DES ABEILLES



Événement gratuit dans notre commune le 26 mai 2019 :

Sur une friche forestière est né un rucher environnemental. Vous pourrez y observer la flore et faune indigènes, être sensibilisés à l'environnement au travers d'un rucher, ...



POUR VOS PROJETS DE

- ▶ CUISINES
- ▶ MEUBLES DE SALLE DE BAIN
- ▶ MEUBLES TV
- ▶ RANGEMENTS
- ▶ PLACARDS
- ▶ BIBLIOTHÈQUES
- ▶ DRESSING

▶ SUR MESURE

SCHMIDT

MARCHE-EN-FAMENNE

Parce que **vous** n'êtes pas comme tout le monde.

ZONING DE LA PIRIRE - Rue du Parc Industriel 30
Tél. 084/62 00 80 - welcome@schmidt-marche.be



ROLAIN Corentin - 0498 12 12 52
GOOSSENS Stéphane - 0472 97 46 76

Toitures - Charpentes - Isolations - EPDM
Ossatures bois
Bardages - Terrasses bois - Parquets
Aménagements intérieurs

Rue du Baty 5a - 5530 Yvoir - rgtoitures@hotmail.com



MULTISERVICES

Votre courtier en travaux.



*Pour tous vos travaux de rénovations,
un seul interlocuteur*

MB MULTISERVICES

*MBMultiservices est spécialisée dans les travaux
de rénovation :*

*Terrassement • Electricité, domotique • Chauffage
Sanitaire • Ventilation • Plafonnage • Carrelage
Menuiserie intérieure • Maçonnerie
Pose de plaque en plâtre, cloison...
Toiture • Isolation*

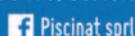
N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER

rue du Chaurlis, 46 • 5340 GESVES
0474 11 00 96 • 0495 38 23 51
info@mb-multiservices.be
www.mb-multiservices.be



**Construction •
Entretien •
Produits et accessoires •
pour piscine, spa et sauna**

Chaussée de Dinant, 5B - 5530 SPONTIN - Tél: 083/68.99.83
Fax: 083/69.06.24 - GSM: 0478/50.43.37 - info@piscinat-sprl.be



Espace Vert
Guidarini



0486/17 07 02

Rue des Vergers, 14 - 5530 YVOIR

Entretien de jardins - Aménagement - Tonte
Haies - Débroussaillage - Destruction de nids de guêpes
Abattage - Elagage

davyguidarini@hotmail.com

Rendez-vous de 14 à 18h, Rue d'en Haut 5530 Dorinne.
Fléchage à partir de l'école du village.

Personne de contact : Luc de Hemptinne
lucdehemptinne@gmail.com - Téléphone : 0477/76.00.59.

Retrouvez plus d'astuces pour aider les pollinisateurs sur
<http://www.abeillesetcompagnie.be/fr/boite-outils>

PLAINES DE VACANCES COMMUNALES

L'Administration communale organise des plaines de vacances (agrées ONE) durant les vacances d'été aux dates et endroits ci-dessous pour les enfants de 3 à 12 ans.

Du 1 au 5/07 Du 8 au 12/07 Ecole de Durnal	Du 15 au 19/07 Du 22 au 26/07 Ecole de Purnode	Du 5 au 9/08 Du 12 au 16/08 Ecole de Godinne	Du 19 au 23/08 Du 26 au 30/08 Au hall omnisports d'Yvoir
--	--	--	--

Les enfants seront encadrés par un coordinateur de plaine, des animateurs brevetés et des étudiants.

Le projet pédagogique et le règlement d'ordre intérieur des plaines de vacances sont disponibles sur le site internet ou sur demande.

Tarif : 40€/semaine pour le 1er et le 2e enfant, 30€ à partir du 3e enfant d'une même famille.

Horaires : 8h30 à 16h30 (avec garderie de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 17h30).

Les inscriptions sont ouvertes du 23 avril au 20 mai.

Infos et inscriptions : Mme Joëlle Mélot, coordinatrice ATL
082/61.03.33 ou joelle.melot@yvoir.be.

Appel à candidatures d'étudiants pour les plaines de vacances d'été

L'Administration communale recrute des étudiants de 17 ans et plus, détenant un brevet d'animateur de plaines de vacances (ou équivalent) ou étant en cours de formation, pour encadrer les enfants. Si vous êtes intéressé, envoyez votre **CV avant le 19 avril avec vos dates de disponibilité et une photocopie du brevet et/ou des formations suivies à :** Administration communale d'Yvoir - Mme Bador Christine, Responsable des plaines de vacances, Rue de l'hôtel de ville 1 - 5530 Yvoir.

LA VIE DES ÉCOLES COMMUNALES

LES « ÉCOLES DU HAUT » À LA NEIGE

Le 12 janvier dernier, 85 enfants des écoles de Dorinne/Evrehailles, Durnal, Purnode et Spontin sont partis pour 8 jours de classes de neige à Torgnon, en Italie. Une première pour les enfants d'Evrehailles.

Ce voyage hors du commun a permis aux élèves, outre les 18 heures de cours de ski assurées par des moniteurs motivés, de mieux connaître ce milieu de vie particulier, grâce à des visites, des balades, des rencontres et des leçons ciblées.

Ce fut également un moment d'échanges entre les participants qui n'ont eu aucune difficulté à franchir la frontière entre écoles. Ils ont vécu une semaine de partage, à l'écoute et à la découverte de l'autre. Un plus avant de quitter le cocon sécurisé de la petite école pour rejoindre le secondaire.

La plupart des jeunes skieurs ont eu du mal à quitter les montagnes, tant le séjour fut formidable.



EQUILIBRE ALIMENTAIRE À DURNAL

Ce vendredi 8 février, nous avons passé la journée avec le chef de cuisine Thierry Stasiuk, qui est aussi l'auteur des livres « Wallino ». Grâce à lui, on a pu se rendre compte de ce qu'était une alimentation équilibrée, de saison et qui respecte la planète et les animaux.

Au programme : de chouettes activités !

On a découvert les personnages du premier tome de Wallino que nous avons lu en classe il y a quelques semaines. Nous avons d'ailleurs reçu le deuxième livre ! On a aussi préparé un petit déjeuner équilibré avec tout ce dont nous avons besoin pour bien commencer la journée. Il nous a également fait découvrir un jeu qui consiste à deviner le nombre de morceaux de sucre dans les aliments de notre quotidien... C'est impressionnant ! Et pour terminer, on s'est même transformé en écrivain pour décrire des fruits et légumes de manière poétique. C'était vraiment une chouette journée enrichissante !

La classe de 5e et 6e P de Durnal.



Godinne pour une commune plus propre...

Dans le cadre du projet YVOIR - OBJECTIF 0 CANETTE (voir article p.6), les élèves de 2e année et 4e année ont pris plaisir à décorer 2 grands fûts, à l'aide de canettes et de peinture, qui ont été placés le long des routes de Godinne et de Mont. En effet, sensibles à l'écologie, les élèves aimeraient inciter les citoyens à y jeter leurs canettes pour une commune plus propre et une planète respectée.

Dans la même optique, le 29 mars toute l'école a participé au « Grand Nettoyage de Printemps ».

Les élèves de quatrième année.



SPONTIN : ONTDEKKINGEN...

En immersion à la côte belge

Les élèves de 3e et 4e années de Spontin sont partis une semaine à la côte pour apprendre le néerlandais tout en s'amusant. Ils ont pu pratiquer la langue de Vondel dans son contexte et découvrir les opportunités d'un tel apprentissage au sein de leur pays. De retour en Wallonie, ce sont des enfants motivés, avec des étoiles (de mer) plein les yeux que les parents ont retrouvés.

Ce séjour s'inscrivait dans une démarche d'apprentissage du néerlandais depuis la troisième primaire, l'institutrice bilingue, madame Carole De Jonghe, éveillant de manière amusante ses élèves à cette autre langue tout au long de l'année scolaire.

Dans le cadre du projet annuel déjà choisi pour l'an prochain, nous souhaitons étendre ces moments de plaisir aux élèves du cycle 5-8, au travers de jeux, de chants et de petits dialogues.



Mon corps, ma santé, mon bien-être

En travaillant sur le thème de l'année à l'école de Spontin "Mon corps, ma santé, mon bien-être", les élèves du cycle 5/8 poursuivent leurs découvertes scientifiques ! Les os, les articulations, les sens, le fonctionnement du corps humain, les activités ne manquent pas ! Après la visite d'une mamy pédiatre, nous avons accueilli Oscar le squelette et, mi-mars, nous irons suivre une animation au CHU de Dinant pour mieux comprendre le milieu hospitalier...

Vivement le plaisir de partager nos aventures lors de l'exposition de l'école le 30 avril prochain !



ON COMPTE JUSQUE 100 À YVOIR !

Depuis le début de l'année, nous avons un rituel assez simple : compter les jours d'école jusqu'au 100ème !

A travers ce projet, nous avons construit la numération jusque 100 et réalisé plusieurs activités mathématiques.

Le 11 février était notre 100ème jour d'école, l'occasion de faire la fête en classe.



Pour commencer, un bon petit-déjeuner pour avoir l'énergie suffisante pour affronter tous les défis de la journée.

Ah j'oubliais... Pour l'occasion, chaque enfant a apporté une collection de 100 objets.



Bravo les artistes !

Madame Sandrine

SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ

Avec la belle saison reviennent les activités de plein air. Aussi permettez-moi d'attirer votre attention sur certains points du règlement général de police qui veillent au respect de la qualité de vie de chacun et qui ont un peu plus de pertinence dès que promenades, jardinage et autres activités extérieures sont d'actualité.



Entretien des propriétés

Art 11. Le bon état des terrains non bâtis ainsi que des parties non bâties des propriétés, doit être assuré en tout temps, ce qui comporte le soin de veiller à ce que la végétation qui y pousse ne menace pas la propreté ni la sécurité publique. Les herbes doivent être fauchées au minimum deux fois par an, dont une fois avant le premier juillet.

Tout terrain, situé en zone d'habitat ou en zone d'habitat à caractère rural, devra être entretenu de manière telle qu'il ne constitue en rien un désagrément pour les propriétaires des parcelles voisines.

Tout terrain bâti ou à bâtir doit être entretenu de manière à ne pouvoir nuire en rien aux parcelles voisines par la présence et la prolifération d'orties, de ronces, plus généralement de mauvaises herbes, mais aussi de déchets et détritiques de toutes sortes, sacs poubelles,...

Tranquillité publique

Art 55. §1er. Il est interdit d'utiliser des tondeuses, scies circulaires, tronçonneuses et autres engins bruyants, actionnés par un moteur, de quelque nature que ce soit, électrique, à explosion ou à combustion interne, sur tout le territoire de la zone de police Haute Meuse, en semaine de 22.00 heures à 07.00 heures et les dimanche et jours fériés toute la journée. Cette disposition n'est pas applicable aux tondeuses munies d'un dispositif d'insonorisation et aux engins utilisés par les agriculteurs dans l'exercice de leur profession. Le particulier qui coupe le bois est autorisé à utiliser sa tronçonneuse les dimanche et jours fériés à condition qu'il se trouve à plus de 500 mètres d'habitations.

Les animaux

Art 71. §1. En ce qui concerne les chiens, il est interdit de les laisser circuler sur la voie publique et dans les lieux publics sans qu'ils soient tenus en laisse.

Art 72. Tout chien reconnu ou réputé comme « dangereux » est tenu de porter une muselière sur l'espace public, à moins que leur propriétaire soit porteur d'une attestation de réussite au test de comportement social. Les muselières à pointe ou blindées sont interdites (sauf pour les chiens policiers dans l'exercice de leurs missions).

Est considéré comme dangereux, le chien montrant ou ayant montré une agressivité pouvant présenter un danger pour l'intégrité des personnes, ainsi que pour la sécurité des biens.

Outre les cas visé à l'alinéa 2, sont considérés comme dangereux les chiens des races suivantes :

American staffordshire terrier - English terrier (staffordshire bull-terrier) - Pitbull terrier - Fila brasileiro (Mâtin brésilien) - Tosa Inu - Akita Inu - Dogo argentino (dogue argentin) - Mastiff (toute origine) - Ridgeback rothésien - Dogue de Bordeaux - Band dog - Rottweiler - Malinois - Berger allemand - Doberman - ainsi que tous les chiens croisés avec au moins une de ces races.

Si, malgré ces différentes dispositions, un chien devait se montrer agressif vis-à-vis d'un être humain ou d'un autre animal, le Bourgmestre, après avis d'un vétérinaire sur la dangerosité du chien, pourra prendre toute mesure contraignante vis-à-vis de l'animal allant jusqu'à l'euthanasie de celui-ci.

Art 75. Il est interdit aux propriétaires de chiens ou d'autres animaux et à toute personne ayant ceux-ci sous leur garde, de laisser ceux-ci souiller de leurs déjections ou de leurs urines les façades, trottoirs, soubassements ou seuils d'immeubles longeant la voie publique, les pelouses et chemins aménagés à l'intérieur des parcs et places publiques, les mobiliers urbains ou privés ainsi que les véhicules de quelque type qu'ils soient.

Toute personne, propriétaire d'un animal ou ayant celui-ci sous sa garde, est tenue, en cas de déjections de l'animal, de ramasser celles-ci et de nettoyer l'endroit souillé.

Les personnes accompagnées d'un chien lorsqu'elles se trouvent dans la zone urbanisée, sont tenues, à la première réquisition de la Police ou de l'agent communal habilité, d'exhiber un sacnet récolteur.

Pour rappel, le règlement général de police peut être consulté sur notre site internet.

B. DEHON
Premier Commissaire divisionnaire
Chef de corps

Au côté de chacun

AVEZ-VOUS DROIT À UNE ALLOCATION DE CHAUFFAGE?

Vous vous chauffez avec un des types de chauffage suivants :

- le gasoil de chauffage
- le pétrole lampant (type c)
- le gaz propane en vrac

et vous appartenez à une des catégories suivantes :

1e catégorie : les **bénéficiaires de l'intervention majorée de l'assurance maladie invalidité** et le revenu de votre ménage remplit les conditions de la 2ème catégorie

2e catégorie : les **ménages à faibles revenus ;** le montant des revenus annuels bruts¹ imposables de votre ménage est inférieur ou égal à € 18.730,66 augmentés de € 3.467,55 par personne à charge²

3e catégorie : les **personnes surendettées ;** si vous bénéficiez d'un règlement collectif de dettes ou d'une médiation de dettes et que le CPAS a constaté que vous ne pouvez pas faire face au paiement de votre facture de chauffage

alors, vous avez droit à une allocation de chauffage.

La livraison doit être faite entre le 1er janvier 2019 et le 31 décembre 2019 et dater de maximum 60 jours.

Par année et par ménage résidant dans le même logement, cette allocation est octroyée pour 1.500 litres au maximum.

Où et quand introduire votre demande ?

Après du CPAS d'Yvoir (rue du Maka, 4) : permanences les jeudis de 13h à 15h30 et **dans les 60 jours de la livraison.**

Quels documents devez-vous communiquer ?

Vous devez au moins communiquer les documents suivants :

- o une copie de la carte d'identité du demandeur
- o une copie de la facture ou du bon de livraison

Renseignements : téléphonez au numéro de téléphone gratuit du Fonds chauffage : 0800/90.929 ou au CPAS d'Yvoir (Mr PETIT, Tél. : 082/21.49.24)

¹ Si vous êtes propriétaire de bien(s) immobilier(s) autre(s) que celui que vous occupez, des règles particulières de calcul vous seront appliquées.

² Par personne à charge on entend un membre de la famille qui dispose des revenus annuels nets inférieurs à € 3.070 (à l'exclusion des allocations familiales et des pensions alimentaires pour enfant).



CONNAISSEZ-VOUS LE BÉBÉBUS DE VOTRE COMMUNE ?

Le BébéBus est une halte-accueil destinée à l'**accueil des enfants jusqu'à 3 ans**. Son principe de fonctionnement est simple : une camionnette, chargée de matériel de puériculture et d'animation, se rend avec du personnel dans un local communal autorisé par l'ONE, pour y installer, le temps d'une journée, un lieu d'accueil ponctuel. Cette halte-accueil s'adresse à **tous les publics**, qu'il s'agisse des parents et leurs enfants ou de toute autre personne ayant la responsabilité d'un enfant et qui souhaite trouver un accueil de qualité pour celui-ci, le temps d'une formation, d'une recherche d'emploi ou tout simplement pour prendre le temps de « souffler ».

Le BébéBus propose **deux jours maximum d'accueil** par semaine au **tarif de 6€ la journée (2€ à certaines conditions)**.

Le BébéBus allie d'une part un accueil de qualité pour les enfants de moins de 3 ans, et d'autre part des activités diverses et variées pour

les parents.

C'est un projet soutenu par la Province de Namur et les communes, s'inscrivant dans une démarche :

- respectant les besoins spécifiques de l'enfant au travers d'un accueil de qualité,
- proposant un soutien à la parentalité dans une visée citoyenne,
- valorisant la mixité sociale, la lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales.

Nous sommes à **Yvoir le jeudi de 9h à 16h, salle du Maka.**

Pour plus d'informations, vous pouvez nous joindre aux numéros suivants : Coordinatrice locale : Laetitia DUJARDIN : 0472/22 13 43.

 **Réseau des BébésBus de la Province de Namur**
142, rue des Glaces Nationales à 5060 Auvelais
071/74.27.81. - info@rebus.be

Une occasion de passer un moment convivial en buvant un café ou en partageant des activités variées en famille, de découvrir d'autres cultures et d'autres histoires de vie, et peut-être de dépasser nos peurs et nos a priori, de simplement dire « Bienvenue ! ».

Matins Café : tous les jeudis à 11h
Samedis solidaires : le premier samedi de chaque mois à 13h30.

Au Centre Croix-Rouge du Bocq, 70 rue du Redeaux.

Contacts : Brigitte DEVALCK – 0473/58.36.55
Sylvie HAUMONT - 0474/77.92.44.



TU RECHERCHES UN JOB D'ÉTUDIANT ?

Rdv à la Maison des jeunes jeudi 11 et vendredi 12 avril

aide à la rédaction de C.V. et lettres de motivation,
aide à la recherche de job d'été, soutien dans tes démarches

Inscription obligatoire

OUVERT À TOUS

CONTACT
Leboutte Anne-Pascale
082/214-927 ou anne-pascale.leboutte@yvoir.be



Samedis solidaires

Le groupe citoyen d'Yvoir et les résidents du Centre Croix-Rouge du Bocq vous invitent chaque premier **samedi** du mois à **13h30**

Venez profiter d'un samedi différent !!!

En partageant des activités variées (balades, match de foot etc...) Une occasion de rencontrer les résidents du Centre que nous croisons tous les jours dans la rue mais avec qui nous avons peu la possibilité d'échanger. Une occasion de passer un moment convivial, en découvrant d'autres cultures et d'autres histoires de vie et peut-être de dépasser nos peurs et nos a priori...



au Centre Croix-Rouge "Yvoir Bocq" Rue du Redeaux, 70 5530 Yvoir
Infos et mobilité : Sylvie Haumont - 0474/77.92.44
ou Brigitte Devalck - 0473 58 36 55

RENCONTRES CITOYENNES

Pour ceux qui sont interpellés par la situation des demandeurs d'asile mais qui ne savent pas ce qu'il est possible de faire.

Pour mieux comprendre les enjeux et réfléchir, ensemble, à ce qui peut être fait, un groupe de citoyens et de résidents des Centre Croix-Rouge se rencontre, échange et met en place des initiatives depuis bientôt 1 an.



Un représentant du centre d'accueil de la Croix- Rouge est présent pour répondre à nos questions sur la situation des demandeurs d'asile et participer à notre réflexion.

Les rencontres ont lieu en moyenne toutes les 6 semaines.

Vous voulez participer à notre prochaine rencontre?

Contact : Sylvie HAUMONT - 0474/77 92 44 / sylvie.haumont@yvoir.be

Une initiative du Plan de cohésion sociale et du CPAS

Matins Café & Samedis solidaires

Mis en place par le groupe citoyen solidaire d'Yvoir et les résidents du Centre Croix-Rouge du Bocq, les Matins café et les Samedis solidaires sont une occasion de rencontrer les résidents du Centre Croix-Rouge que nous croisons tous les jours dans la rue mais avec qui nous avons peu la possibilité d'échanger.

UN SITE DÉDIÉ AUX FAMILLES MONOPARENTALES

À l'heure actuelle, près d'une famille sur trois est monoparentale. Être une famille monoparentale, ce n'est pas seulement être une maman ou un papa qui vit seul(e) avec son (ses) enfant(s). Cela concerne aussi tous ceux et celles qui, à un moment de leur vie, se retrouvent en situation d'assumer seul(e) de manière permanente, principale, égalitaire ou occasionnelle, l'hébergement et l'éducation d'un ou plusieurs enfant(s).

Qui a l'autorité sur les enfants ? Ai-je droit à une pension alimentaire ? Qui peut m'aider pour trouver un nouveau logement ? Quelles sont les modalités pour obtenir une bourse d'études ?

Pour répondre aux principales questions que se posent les personnes

qui sont dans l'une de ces situations, leur rappeler leurs droits et leur présenter les différentes aides qui peuvent leur être proposées, le SPW Action sociale a mis en ligne un site d'informations :

actionsociale.wallonie.be/seulavecenfant

Un formulaire de contact permet également aux personnes intéressées de poser des questions plus précises sur leur situation personnelle : fmp.actionsociale@spw.wallonie.be.

NOUVEAUX DANS LA COMMUNE...

« BEL'HARMONY », ACTIVITÉS « MIEUX-ÊTRE ».

www.belharmony.be

6, rue des grands saules à 5530 Godinne.

0488/123.186.

Activités : massage aux huiles essentielles, multi-réflexologie, auriculothérapie, Dien Chan, reiki (humain & animal), espace écoute, shiatsu équin.

Sur RDV uniquement, 7j/7.

OUVERTURE D'UN FRUITS & LÉGUMES À PURNODE



Après quelques années de préparation et de remise en état de l'ancienne salle St-Remacle, le Dépôt de la Ferme a récemment ouvert ses portes à Purnode, rue des Ecoles n°29. Trois producteurs locaux sont associés dans cette nouvelle activité. Pommes de terre à l'ancienne. Le magasin est ouvert au public **du lundi au samedi, de 16 à 20h**. Infos : Eric Rasschaert 0498/03.52.67.

Vie associative

LES AÎNÉS

EXCURSION DU JEUDI 23 MAI : ANVERS

Après notre première escapade dans la botte du Hainaut, voici le programme de la 2e excursion qui nous emportera visiter la ville d'Anvers. Comme d'habitude, cette excursion est ouverte à tous et accompagnée par notre guide habituel, Monsieur Coosemans. Une priorité sera néanmoins donnée aux aînés domiciliés dans l'entité.

- Départ de l'hôtel de ville d'Yvoir à 07h30'.
- Ou de la gare de Spontin à 07h45'.
- Visite commentée du centre historique d'Anvers
- Visite audio-guidée de la cathédrale.
- Repas de midi au centre Ville
- Visite commentée du port en bateau
- Retour prévu en fin de journée



Prix : 59 € - Pour la visite du port en bateau, prévoyez un vêtement chaud au cas où...

Inscriptions : uniquement par téléphone à partir du lundi 15 avril auprès de Madame Joëlle Mélot au **082/61.03.33** pendant les heures de bureau !!! **Il s'agit d'un nouveau numéro**. Votre paiement exclusivement sur le compte N° BE19 0910 1813 7312 du Conseil consultatif des aînés de la commune d'Yvoir, au plus tard pour le 19 avril. L'inscription n'est effective qu'après réception de votre paiement par la commune.

DIMANCHE 28 AVRIL DE 15 À 18H

THE DANSANT A YVOIR



Hall omnisports du Maka à Yvoir

Animation musicale - orchestre **Mélody**

Entrée : 5 €

Boissons et viennoiseries en vente sur place

Organisé par le Conseil consultatif des Aînés d'Yvoir

Infos : Joëlle Mélot – 082/61.03.33

VOYAGE 2019 : AMSTERDAM ET LES PAYS-BAS

Il y a de nombreuses années que nous souhaitons organiser un voyage de trois jours chez nos voisins d'Outre-Moerdijk, mais jusqu'à présent, cela n'avait jamais pu se faire faute d'hôtels à prix raisonnables. A présent que nous en avons trouvé un à proximité d'Amsterdam (merci Mr. Deblire), nous avons le plaisir de vous convier à notre voyage 2019. Voici donc, le programme de notre mini-trip aux Pays-Bas, voisins si proches et à la culture parfois si différente de la nôtre. Le premier voyage aura lieu du 27 au 29 juillet et le second du 17 au 19 août (à chaque fois samedi, dimanche, lundi).

1er jour. Départ à 06h00 du matin depuis le parking de la clinique

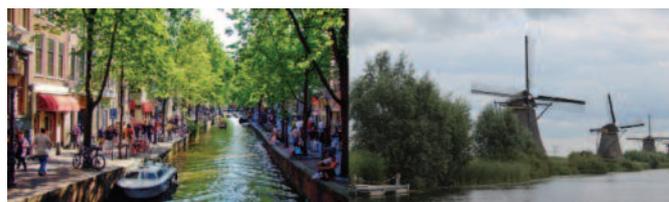
- Visite des moulins du Kinderdijk
- Repas de midi (libre) à Delft
- Visite de la faïencerie royale de Delft
- Installation à l'hôtel et repas du soir (inclus)

2e jour. Journée consacrée à Amsterdam

- Découverte de l'Amstelkring, « le Bon Dieu du Grenier »
- Repas de midi (libre)
- Visite audio-guidée du Palais Royal
- A travers le béguinage d'Amsterdam
- Promenade commentée le long des canaux.
- Repas du soir gastronomique et original (inclus)

3e jour. Culture, saveurs et traditions

- Visite d'une fromagerie artisanale
- Démonstration : Comment fabrique-t-on les sabots ?
- Repas de midi à Edam (inclus)
- Visite du Rijksmuseum d'Amsterdam
- Retour sur Yvoir en soirée.



Dates des voyages

Le premier voyage aura lieu du samedi 27 au lundi 29 juillet

Le second voyage aura lieu du samedi 17 au lundi 19 août.

Transport

Nous voyagerons à bord d'un autocar climatisé avec télévision, toilettes et bar.

120 YEARS MODELS

**BORN IN GERMANY.
MADE FOR US ALL.**

AVANTAGE TOTAL JUSQU'À 8.840 €⁽¹⁾

Prime conditionnelle de recyclage comprise*

Venez profiter de nos conditions salon extraordinaires



CORSA
120 YEARS EDITION
5 PORTES 1.2 70CH
À PD 10.840 €⁽¹⁾

GRANDLAND X
120 YEARS EDITION
1.2 TURBO ECOTEC START/STOP 130CH
À PD 22.260 €⁽²⁾

ASTRA
120 YEARS EDITION
1.0 TURBO ECOTEC START/STOP 105CH
À PD 16.535 €⁽³⁾



(1) Le prix "à partir de" (Corsa 120 Years Edition 5 portes 1.2 70ch) comprend le prix catalogue recommandé (€ 16.000), plus le prix d'option du pack (€ 1.710) et moins les réductions (la prime de recyclage conditionnelle incl.). (2) Le prix "à partir de" (Grandland X 120 Years Edition 1.2 Turbo ECOTEC Start/Stop 130ch) comprend le prix catalogue recommandé (€ 20.600), plus les prix d'option du pack (€ 1.250) et moins les réductions (la prime de recyclage conditionnelle incl.). (3) Le prix "à partir de" (Astra 5 portes 120 Years Edition 1.0 Turbo ECOTEC Start/Stop 105ch) comprend le prix catalogue recommandé (€ 21.350), plus les prix d'option du pack (€ 1.375) et moins les réductions (la prime de recyclage conditionnelle incl.). (4) Visuel non contractuel. Prix valable du 01/01/2019 jusqu'au 31/01/2019 à l'achat d'un Mokka X Design Line 1.6 CDTI Start/Stop diesel - 110ch. L'avantage total comprend la remise de base (€ 2.350) coupon personnel inclus, l'avantage pack (€ 2.330), le bonus de stock (€ 660), la remise diesel (€ 1.000) et la prime de recyclage conditionnelle (€ 2.500). (*) La prime de recyclage est valable lors de la remise d'un véhicule ancien qui est correctement mis hors de circulation et au rebut. Le nom et l'adresse de l'acheteur de la nouvelle voiture doivent correspondre au nom et à l'adresse du dernier propriétaire du véhicule à recycler. Cette offre n'est pas convertible en argent comptant. Véhicules particuliers de stock, valable jusqu'à épuisement des stocks. Offres non cumulables avec d'autres réductions. Les prix représentent une offre conjointe de Opel Belgium SA et ses Concessionnaires.

opel.be informations environnementales (AR 19/03/2004): opel.be.

La consommation et l'émission de CO₂ ont été établies selon la World Harmonized Light Vehicle Test Procedure (WLTP) et les valeurs ont été converties, à des fins de comparaison, aux valeurs NEDC, selon les normes R (EC) No 715/2007, R (EU) No 2017/1153 et R (EU) No 2017/11.

DONNONS PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ.

CORSA 5 PORTES 5,6-6,6 L/100 KM 128-150 G/KM GRANDLAND X 4,0-5,5 L/100 KM 108-130 G/KM ASTRA 5 PORTES 3,3-6,2 L/100 KM 107-151 G/KM

Dinant Motors

Dinant • Rue Fétis, 53 • T. 082/22.30.26

- Vente et programmation de capteurs TPMS
- Pensez à vos pneus hiver – Stockage de vos pneus *



- Entretien et réparation toutes marques
- Vente de pneus toutes marques (montage/équilibre)
- Vente de jantes

*voir conditions au garage

SPATOLA Michaël
12A, rue Bonny d'Au Ban **0487 32 16 94**
5530 DURNAL michelespatola@hotmail.com



- Fromages et Yaourts faits maison (lait de vache, lait de brebis et chèvres de notre élevage)
- Fromages de montagne (Queyras)
- Plateaux fromages/charcuteries
- Fromages à raclette + appareil
- Paniers cadeaux

Les fromages de Julie
et autres délices
0484 037 500
juliegilain@hotmail.com



Rue bonny d'au ban, 12a • 5530 DURNAL

Entre nous

Salon de coiffure Elle, Lui & les Petits
Barber shop

Av. F. de Lhoneux 4
5530 Yvoir



Sur rdv **082/401409** facebook - entre nous

Lundi - mardi - vendredi de 9h à 18h • Jeudi de 13h à 18h fermé le matin
Samedi de 8h à 17h • Fermé le mercredi



**Prêt-à-porter
féminin**

rue de la Bonne Auberge 2 - Yvoir
082/40 12 66 - 0471/86 25 36
boutiquelespritk@gmail.com

L'Esprit K

Lundi *sur rendez-vous*
Mardi *sur rendez-vous*
Mercredi *10h - 19h*
Jeudi *10h - 19h*
Vendredi *10h - 19h*
Samedi *10h - 18h*
Dimanche *1 sur 2 10h - 14h*

Hébergement

Chambres pour 1 ou 2 personnes avec lavabo, toilette et douche à l'italienne

Chambre pour 3 ou 4 personnes disponibles sur simple demande
Excellente literie, télévision et téléphone dans chaque chambre.

Inclus / Pas inclus

Le voyage comprend : le transport en car, les nuitées à l'hôtel ainsi que les petits-déjeuners des 2e et 3e jours, toutes les visites et les restaurants des 1er et 2e soirs ainsi que le restaurant du 3e jour à midi, les pourboires des guides locaux et du chauffeur.

Il vous reste à prévoir : le petit-déjeuner du 1er jour (si vous ne déjeunez pas avant de partir), les repas de midi des 1er et 2e jours (mais un repas complet est prévu le soir), vos boissons, vos achats personnels..., et c'est tout.

Prix

Par personne sur base d'une chambre double	307 €
Par personne sur base d'une chambre triple	293 €
Par personne sur base d'une chambre quadruple	289 €
Réduction pour enfant de moins de 18 ans partageant la chambre d'au moins 2 adultes	20 €
Supplément single	43 €
Assurance annulation (facultatif)	9 €/pp

Inscriptions à partir du lundi 15 avril.

Etienne Defresne, rue du Centre, 66 B-5530 Mont-Godinne (Yvoir)
Tél : 081/41.24.44 - GSM : 0473/42.22.60

email : etiennedefresne@hotmail.com

N° de compte : BE51 0015 7927 2962 au nom de l'asbl « les Voyages de la commune d'Yvoir ». Seul votre paiement aura valeur d'inscription.

Dates limite d'inscription :

- 31 mai pour le premier voyage (clôture anticipée possible)
- 30 juin pour le second (idem).

FOCUS SUR LE REPAIR CAFÉ

Cela fait 3 ans que le repair café d'Yvoir a été créé à Spontin. A l'aube de notre 4e saison, nous vous livrons une petite rétrospective de nos 3 premières années.

L'idée de créer un repair-café à Spontin est née en 2016 au sein du Conseil consultatif des aînés (CCA). Après avoir été observer comment fonctionnait celui de nos voisins d'Anhée, nous avons lancé le nôtre au printemps 2017. Avec un atelier couture et un atelier réparations techniques, le Repair Café Spontin a très rapidement trouvé son public. Le nombre de visiteurs n'a pas cessé d'augmenter avec le temps :

- 2016 : 54 réparations (36 techniques et 18 couture)
- 2017 : 78 réparations (57 techniques et 21 couture)
- 2018 : 96 réparations (71 techniques et 25 couture).

Au total, 228 personnes ont poussé, au moins une fois, notre porte depuis le lancement. Sur ce nombre, 202 étaient originaires de la commune d'Yvoir et 26 de l'extérieur. Depuis 2018, la plage horaire a été élargie de manière à pouvoir servir plus et mieux nos concitoyens : 09h00 – 13h00 au lieu de 09h30 – 12h30 auparavant. Dans le même ordre d'idée, nous ouvrons notre atelier 8x par an, au lieu de 7x en 2016 et 2017.

Pour faire fonctionner tout cela, une dizaine de personnes se relayent bénévolement. Bien sûr, ils ne font pas des miracles ! Quand un appareil est vraiment trop abîmé ou que la pièce à remplacer est devenue introuvable ou encore trop chère, il faut bien se résoudre à

renoncer. Toutefois, notre taux de réussite est assez élevé et il fait la fierté de nos bénévoles.

Pour élargir la gamme de nos interventions, **nous recherchons un électronicien** qui viendrait (pas forcément tous les mois) à point pour compléter la palette des compétences actuelles. Les bonnes couturières sont également les bienvenues.

Vous trouverez ci-dessous les prochaines dates du repair café en 2019. N'hésitez pas à nous rendre une petite visite car comme le dit notre slogan : **« Jeter ? C'est dépassé ! »**.

Ouverture :

- avant les grandes vacances : 27 avril – 18 mai – 15 juin ;
- pas de repair café en juillet – août ;
- après les grandes vacances : 21 septembre – 19 octobre – 16 novembre – 14 décembre.
- Horaire : toujours le samedi entre 09h00 et 13h00.
- Adresse : salle des Masuirs, Chaussée de Dinant, 16 Spontin.

Pour tout renseignement : Etienne Defresne 0473/42.22.60.

SPORTS

EN ROUTE POUR UNE MÉDAILLE !

Edouard CAPELLE, bientôt 20 ans, de Durnal (6e génération !), vise une médaille aux championnats d'Europe de judo juniors U21 en Septembre 2019. Pour ce faire, il doit participer à des tournois pré-européens de très haut niveau afin d'obtenir sa sélection : prochainement un tournoi international en Allemagne et ensuite en Italie.

Edouard s'entraîne au Gishi club Jambes où il coaché par l'excellent Eddy Auspert et son fils Thorgal : 6 entraînements de judo par semaine, et 4 de musculation intensive. Il est également suivi par Nathan Lerruette, son voisin, préparateur physique. Vu ses objectifs, il se consacre au judo cette année et reprendra des études ensuite (il a terminé ses humanités au Collège de Godinne).



Le judo est un sport magnifique de combat, de maîtrise de soi, de fairplay, et aussi d'intelligence et de dynamisme. On peut commencer cet art martial à tout âge. La technique combinée à la rapidité et à la force sont des atouts redoutables pour devenir champion.

Vous êtes tous bienvenus pour encourager Edouard et suivre ses combats sur Facebook (<https://www.facebook.com/edouard.capelle.5>).

Palmares

- Champion de Belgique U18 2016
- Double champion de Belgique U21 2018/2019
- Champion de Belgique Senior 11/18
- Vainqueur de l'open d'Anvers 02/18
- Vainqueur de l'open des Pays-Bas 02/19
- Bronze au Tournoi international senior de Wasquehal 11/18
- 5e à l'Open International senior de Visé 02/19
- Bronze au Tournoi U21 d'Aix en Provence 12/18

ROYAL FOOTBALL CLUB D'YVOIR

Dans le cadre de la relance du club, le RFC Yvoir organise deux « moments découverte foot » **les samedis 27 avril et 4 mai** prochains, au complexe sportif de Purnode (rue des Ecoles). Animations destinées aux enfants (filles et garçons) de 6 à 12 ans.

Programme:

10h30: Accueil et prise de contact.
11h00: Séance d'initiation au foot (1h).
12h00: Douche suivi d'une collation.

Bienvenue à toutes et à tous !

Merci de prévenir de votre présence :
Sébastien Tripnaux au 0472/84.90.87
ou par mail à tripnauxseb@yahoo.fr.



COURS DE TENNIS

Tennis club de Godinne - <https://www.tcgodinne.com>
Infos : ecoletennisgodinne@gmail.com - 0471/941.667.

MARCHE ADEPS LE 1ER MAI À GODINNE

Découvrez Godinne, son village, ses bois, sa Meuse, à travers des parcours champêtres (5-10-15-20 km).
Le Syndicat d'Initiative de Godinne organise sa traditionnelle marche ADEPS, le 1er mai 2019.
Le départ au local "Le Kayak", rue Grande à Godinne, à partir de 7h00. Possibilité de se restaurer à prix démocratique.

Infos : Madame A-M Keymolen au 082/61.37.23 ou 0495/82.70.82.

SAMEDI 4 MAI : TRAIL DES PAHAUTS

Départ du parcours 18km : 17h.

Départ du parcours 8km : 17h30.

Bar et petite restauration sur place.

Une activité du Cercle Albert de Durnal. Infos : 0478/75.32.75.

CULTURE

FESTIVAL DEMO

Des arts de la parole

Une vieille ferme avec une cour carrée, une grange boisée comme une coque de bateau. Un jardin avec des coussins, de la lumière, de la couleur, une ambiance un peu bohème et puis partout des mots... Toutes sortes de mots, traversant toutes sortes de personnages. Des mots qui glissent, qui fusent, qui se diffusent et qui s'accrochent comme le souvenir d'un parfum sur les vêtements. Un festival des mots ?

Oui, enfin... Un FESTIVAL DEMO !

Un festival des mots en démo, quoi ! L'Académie de Dinant et ses implantations de Beauraing, Couvin, Florennes et Godinne, en collaboration avec l'Asbl Art 3.5 vont donner une sonorité à La Vieille Ferme de Godinne, pendant tout le premier WE du mois de mai.

Au programme

Vendredi 3 mai

19h30 Les sœurs Mézières de Thierry Simon*
20h30 Le silence des mères de Pietro Pizzuti*

Samedi 4 mai

13h00 Petit théâtre d'ombres et créations
15h00 Une famille XXL, création collective
17h00 L'atelier de Jean-Claude Grumberg*
18h30 Panama, un panaché de scènes d'auteurs*
20h30 Peau de loup de René Bizac et Caroline Safarian*

Dimanche 5 mai

13h00 Chacun son masque, création collective
14h00 Lili au paradis, création collective
15h30 Création collective

Des animations sont prévues tout au long du week-end.

* Pas adapté à un public d'enfants

Entre les spectacles, les comédiens vous accueillent dans une ambiance cosy pour boire un verre ou grignoter des produits bio et/ou locaux. Ils vous prendront peut-être aussi par la main pour vous emmener dans des univers étranges juste en marge de notre monde.

Prix prévente : spectacle : 2 euros - pass WE : 7 euros

A verser sur le compte de l'ASBL ARTS 3.5 : BE19 0682 0345 6012

En communication : nom de famille + nombre de places et titre du spectacle et/ou nombre de pass.

Prix sur place : spectacle : 3 euros - pass WE : 10 euros.

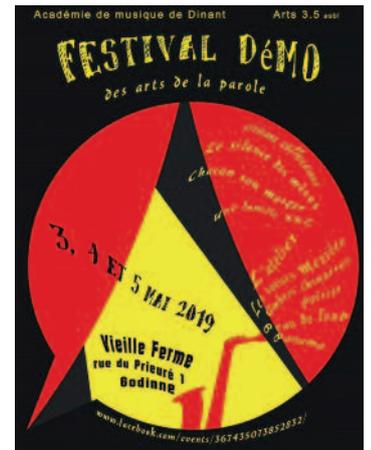
Une boisson est offerte aux membres de l'ASBL Arts 3.5.

Toutes les infos : <https://www.facebook.com/events/367435073852832>

GODIFEST 2019, LES 10-11-12 MAI

Vieille Ferme de Godinne - Festival de Musique pour tous

La 12e édition du Godifest prendra ses quartiers à la Vieille Ferme de Godinne, pour un week-end entier. Cet événement désormais incontournable dans la région permettra d'accueillir des musiques et activités dans un réel esprit de découverte et de diversité. Tous les âges, tous les genres avec une attention au « local » pour respecter l'esprit initial du festival. L'accès au festival est gratuit !



Plusieurs activités nécessitent une réservation

- Le samedi : un emplacement pour la **brocante** qui se déroulera à la rue du Prieuré et sur le chemin de Halage.
- Le dimanche : les **couverts pour le petit déjeuner** de la Fête des Mères ainsi que le banquet Paëlla à midi. Si vous êtes un artisan de la région, vous pouvez demander un **stand au Marché Local** du matin à la Vieille Ferme. Enfin, l'après-midi, vous pouvez créer ou rejoindre une équipe pour les « **Jeux inter-équipes** ».

L'ensemble des réservations peuvent être adressées à reservation@godifest.be.



NOUVEAU À GODINNE !!!

MA Musée Archéologique
HM de la Haute-Meuse

Dans le cadre unique de la Vieille Ferme, rue du Prieuré, le tout nouvel espace muséal dénommé **Musée Archéologique de la Haute-Meuse (MAHM)** succède au petit musée de préhistoire ouvert en 2001.

Un nouveau musée, une nouvelle dynamique, 300 m² d'exposition sur deux niveaux, le thème Préhistoire étendu jusqu'à l'Antiquité en Haute-Meuse...

Pour fêter l'ouverture du musée rénové et agrandi, l'entrée est gratuite le dimanche 19 mai, de 13h30 à 17h30. En primeur, venez découvrir la sélection d'objets archéologiques racontant **30.000 ans de présence humaine** en Haute-Meuse, dont bon nombre jamais encore exposés.

Au rez-de-chaussée, la visite commence par l'exposition temporaire de l'ouverture « Un musée dans les étables des Seigneurs de Godinne ». À l'étage l'exposition permanente « L'Archéologie en Haute-Meuse » invite à une promenade archéologique dans la vallée de la Meuse, dans celles des rivières affluentes et prend fin par la découverte de sites des plateaux mosans. De retour au rez-de-chaussée, un espace consacré à la paléontologie montre les fossiles de la Haute-Meuse.

À partir de mardi 21 mai, ouverture de 13h30 à 17h30 les mardis, mercredis, jeudis et vendredis.

Organisation et gestion : ASBL « Le Patrimoine de Godinne », avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

UN CINÉ-DÉBAT MENSUEL À SPONTIN !

Environnement, enseignement, interculturalité, démocratie,... Les questions autour des enjeux de société ne manquent pas pour l'instant. Voilà pourquoi un organisme d'éducation permanente, le CIEP de la Province de Namur, a décidé de proposer aux habitant.e.s de Spontin et des villes-villages avoisinant.e.s un ciné-débat récurrent. Les séances se déroulent dans l'ancienne gare de Spontin (Chaussée de Dinant, 3).



Un premier rendez-vous a eu lieu le jeudi 28 mars avec la projection du film "Deux degrés avant la fin du monde", suivi par un débat animé par le climatologue de l'UCL, Michel Crucifix.

Le prochain événement aura lieu le jeudi 2 mai, à la gare de Spontin toujours, à 19h30, avec la projection du film « Irrintzina, le cri de la génération climat ». La projection sera suivie d'un débat consacré à la question: "De quels moyens d'action les citoyen.ne.s disposent-ils/elles pour faire avancer la lutte contre le réchauffement climatique ?" L'entrée est gratuite.

Infos et inscriptions (souhaitées pour des questions d'organisation) : Jean-François Rasschaert - Jean-François.Rasschaert@lilon.be - 081/83.05.41.

MOS'ART

Cette année pour sa 22e édition, l'exposition MOS'ART se déroulera dans le hall omnisports du Maka **du 14 au 16 juin**.

Présence de nombreux artistes, et d'artistes peintres, lors de cette fête de l'art.

Organisée par le **Syndicat d'Initiative d'Yvoir**, comme de coutume.

Entrée gratuite. Bienvenue à tous.

Infos : MICHIELS Laetitia 082/61.03.29.



FESTIVITÉS LOCALES

SUR L'ÎLE EN 2019

- **Samedi 4 mai** : repas d'ouverture de la saison (probablement couscous)
- **Vendredi 7 juin à 19h00 précises** : souper cabaret ladies-night. Prix du repas spectacle: 60 €, boissons en all-in incluses (soit soft, vin du patron, bières au fût de 19h à 22h). Enfant de moins de 12 ans, moitié prix. Réservation et acompte obligatoire ; date limite d'inscription, le lundi 3 juin : iledyvoir@gmail.com.
- **Dimanche 11 août** : danse folklorique (Madame Mesureur 082/613 925).
- **Du 10 au 24 août** : foire aux moules.

MARCHÉS DU TERROIR

Les vendredis, de 17 à 22h,

- 17 mai à Yvoir, esplanade de l'Hôtel de Ville
- 21 juin à Mont, rue du Chantoir
- 19 juillet à Yvoir
- 9 août à Durnal, ballodrome, rue de Mianoye
- 20 septembre à Yvoir.

Infos 082/61.03.29.

TIRE TON PLANT ! À SPONTIN

Le week-end des 4 et 5 mai 2019, de 10h à 18h, le Moulin de Spontin ouvre sa cour à sa traditionnelle bourse aux plantes : chacun vient avec ses semis, ses repiquages, ses rempotages en trop et les dépose sur les tables. En échange, il se sert auprès des autres déposants. C'est tout : pas d'argent ni de compte à rendre. C'est Tire ton plant !

Vous n'apportez rien ? Vous emportez plus que vous n'avez apporté ? Si vous êtes content du système, de l'ambiance, une tirelire vous attend au profit du Moulin. A la fin du week-end, vous pouvez reprendre les restes ou non.

Veillez à **ne pas apporter de plantes invasives ou des « mauvaises » herbes** ! Veillez aussi à étiqueter vos plants pour alléger la tâche des organisateurs. Prévoyez aussi de quoi emporter vos trouvailles. Comme chaque année, nous revisitons nos incontournables : aspérule odorante, ortie et ail des ours.



Venez profiter pendant ces deux journées de l'ambiance festive et conviviale du Moulin : visites guidées du moulin en activité, contes, bar, petite restauration, jeux en bois.

Contact mail : chivonne@skynet.be

SOUPER SAMEDI 13 AVRIL 2019
à 19H00
COMPLEXE SPORTIF PURNODE

REPAS: APÉRITIF
APÉRO ACCOMPAGNÉ DE 2 AMUSES BOUCHES 4 €

ENTRÉES: ASSIETTE MELON JAMBON ITALIEN 8 €
ASSIETTE CHARCUTERIE ITALIENNE 8 €

PLATS:
SPAGHETTI BOLOGNAISE 10 € (ENFANT 6 €)
PENNE JAMBON CRÈME 12 € (ENFANT 6 €)

DESSERT
TIRAMISU 4 €

MENU COMPLET ADULTE: 25 € (APÉRO, ENTRÉE, PLAT, DESSERT)

082/61.48.28 ← RÉSERVATION POUR LE 4 AVRIL 2019 **AMBIANCE ITALIENNE**

ORGANISATION: SILENCE FESTE PURNODE

KERMESSE DE DURNAL DU 21 AU 23 JUIN

Vendredi 21 :

- 21h Blind test

Samedi 22 :

- 14h Concours de pétanque
- 18h Apéro Durnalien
- 22h Soirée Thierry Jeanjot

Dimanche 23 :

- 12h Dîner de la kermesse
- 14h Concours de couyon
- 17h Barbecue de clôture.

Une activité du Cercle Albert de Durnal.

 **Yvoir et ses villages**
Events 2019

A vos agendas !

Samedi 25 mai à Purnode
(Complexe)
14h : Concours de couyon - très beaux prix !

Samedi 31 août à Yvoir
(Maka)
10h : Tournoi de Tennis de table

Samedi 12 ou 19 octobre à Yvoir
(Ecole libre)
18h30 : Souper Spaghetti + spectacle d'un humoriste

Infos : Comité Télévie - l'Espoir d'Yvoir - 082/61.03.10, ou via les affiches spécifiques qui seront communiquées tout au long de cette année.

Merci de nous aider à faire progresser la recherche et la lutte contre le cancer.

En marge de ces activités, vous pouvez effectuer des dons sur le compte BE96 000 1305043 00 du FNRS/Télévie avec la mention : Don pour animation - Espoir d'Yvoir - ainsi que vos coordonnées complètes.

Tout don de 40 € ou plus vous donnera droit à une attestation d'exonération fiscale qui vous sera envoyée début 2020.

PÊLE-MÊLE

POTAGER PARTAGÉ AU DOMAINE D'AHINVAUX

L'ASBL « Les Compagnons du Bocq » invite les particuliers, associations et écoles de l'entité d'Yvoir à se joindre à eux dans le cadre d'un projet « potager partagé » en permaculture.

14 parcelles sont mises à disposition gratuitement en zone Natura 2000.

Outre la permaculture, la gestion du compost et de la grainothèque bio, l'ASBL proposera divers ateliers : ateliers culinaires, ateliers taille et greffes fruitières, initiation à l'apiculture, initiation au parage à pied nu avec les ânes et initiation à la promenade.

Après une première réunion d'information le 16 mars, une seconde est prévue le 13 avril à 10h – inscription souhaitée.

Merci de vous munir de bottes pour la visite du potager et des parcelles.



Lieu : Domaine d'Ahinvaux, Fonds d'Ahinvaux, 1 à 5530 Yvoir
 Contacts : infos@ahinvaux.be - Tél : 0476/63.69.70 ou 0475/33.19.75.

CONCOURS INTERN. ADOLPHE SAX : APPEL AUX BÉNÉVOLES

Le 7e Concours International Adolphe Sax se déroulera à Dinant du samedi 26 octobre au dimanche 10 novembre 2019. Plus de 100 saxophonistes provenant des quatre coins de monde tenteront de décrocher le prestigieux titre de 1er Lauréat du concours.

La réussite de ce concours repose aussi sur la qualité de l'accueil réservé aux candidats. Dès à présent l'Association lance un **appel aux bénévoles, aux présentateurs, aux familles d'accueil...** qui acceptent de consacrer quelques heures et un peu de leurs compétences pour :

- être famille d'accueil et offrir à un ou une candidate le gîte et le couvert,
- entourer les candidats et le public, lors des différentes épreuves (accueil, bar...),
- aider par leur maîtrise d'une ou de langue(s) étrangère(s),
- mettre à disposition un piano accordé pour des répétitions à domicile,
- conduire, avec leur propre véhicule, les candidats aux répétitions et/ou épreuves,
- endosser le rôle de présentateur bilingue – français/anglais et langue(s) supplémentaire(s) bienvenue(s) lors des différentes épreuves,
- participer d'une manière ou d'une autre à l'organisation de l'événement populaire organisé le samedi 01 novembre après-midi dans les rues de la ville.

Tous les coups de main sont les bienvenus pour faire de Dinant la vente capitale du saxophone. L'occasion de participer à un événement international et de décliner, sur différents modes : la musique, la découverte et la rencontre. Vive le saxophone et merci pour votre implication !

Infos : l'Association Internationale Adolphe Sax au 082/404.868
 Mails : sax.coordination@dinant.be - sax.animation@dinant.be

L'ÉCOLE PRIMAIRE NOTRE-DAME DE BONNE GARDE EN SÉJOUR À CHINY

Du 28 janvier au 1er février 2019, les élèves de l'école libre d'Yvoir se sont rendus au centre Adeps de Chiny, accompagnés de leurs enseignants Mr Pierre Martin, Mmes Cécile Schram, Ode Froidbise et Clarisse Lamontagne. Sur place, la neige était au rendez-vous. Outre la découverte d'un milieu rural et naturel particulier, les petits stagiaires ont eu la chance de pratiquer des activités sportives inédites d'intérieur mais aussi des sports d'hiver tels que la luge, le snowboard et le ski de fond. Un séjour riche en expérience humaine que les enfants n'oublieront pas de sitôt.



LA MAISON DE LA LAÏCITÉ DE DINANT FAIT PEAU NEUVE

Ne dites plus maison de la Laïcité de Dinant mais bien « Maison de la Laïcité de l'Arrondissement de Dinant (MLAD) » !

L'asbl s'est donné un nouvel élan et envisage 2019 avec dynamisme et enthousiasme. Après s'être dotée de nouveaux statuts, la MLAD élargit son territoire d'action à l'entièreté de l'arrondissement de Dinant. De nouveaux projets verront le jour parallèlement à la poursuite des services et activités que la Maison avait l'habitude de proposer. Pour ceux et celles qui souhaitent marquer une étape ou un événement important dans leur existence, les cérémonies de parrainage, de mariage, de funérailles sont organisées sur simple demande et sont gratuites. La Fête Laïque de la Jeunesse aura lieu le 19 mai et réunira comme à chaque printemps des jeunes de 6e primaire pour un spectacle autour d'un thème. Les inscriptions sont encore ouvertes. N'hésitez pas prendre contact !

Toutes nos activités seront reprises sur un tout nouveau site internet et la page Facebook sera réactualisée.

La Maison profite de l'occasion pour lancer un appel aux bénévoles : contact : info@laicite-dinant.be

La Maison repart d'un bon pied et vous accueillera avec bonheur lors de ses activités à venir.

Si vous souhaitez soutenir ces nouvelles ambitions, devenez adhérent !

C.A. de la Maison de la Laïcité de l'Arr. de Dinant.



Parole aux élus

NOUVELLE RUBRIQUE

Nous sommes particulièrement heureux d'inaugurer cet espace d'expression ouvert à toutes les listes démocratiques représentées au Conseil communal d'Yvoir. Cette ouverture était l'un des points de notre programme électoral 2018-2024 de la nouvelle majorité. Nous espérons par cette mesure contribuer à diffuser de manière large les débats vécus chaque mois au Conseil communal. Puisse cette tribune motiver beaucoup de citoyens à participer plus activement à la vie politique de la Commune.

La démocratie représentative telle que nous la connaissons dans notre pays - avec ses groupes politiques et ses élus - constitue un modèle politique de qualité. Mais cela ne signifie pas que la participation citoyenne doit se limiter à l'isoloir. Nous aurons donc aussi à cœur, tout au long de cette législature, à informer par tous les canaux possibles (réunion de riverains, site web, page Facebook) et à rester à l'écoute de toutes et de tous.



VENTE DE TERRAINS À SPONTIN PAS DE RÉDUCTION !

Lors du Conseil communal de février, la majorité a décidé de mettre en vente cinq terrains communaux (+/- 8 ares chacun) rue Haie Collaux à Spontin. Selon la procédure validée par le Conseil, ils seront vendus au plus offrant avec un prix minimal de 72 euros/m².

On le sait, il n'est pas évident de devenir propriétaire et/ou de faire bâtir. Bon nombre d'habitants - notamment des jeunes - peinent à s'installer ou rester dans notre commune.

C'est pourquoi le groupe EPY a proposé qu'une réduction (de 10, 15 voire 25 euros/m²) soit octroyée pour des habitants d'Yvoir et notamment pour les jeunes de moins de 35 ans moyennant naturellement le respect de certaines conditions.

Nous regrettons que la majorité La Relève - LB ait refusé cette idée. Selon eux, l'offre de logements est déjà suffisamment diversifiée et une telle mesure engendrerait une lourdeur administrative. Ceci se passe pourtant dans d'autres communes de Wallonie sans que les administrations s'en plaignent...

Quant à l'impact budgétaire de la mesure, nous l'avons évidemment étudié. La recette de cette vente a été estimée à 200.000 € au budget 2019 et, sur base du prix minimal fixé, la commune recevra plus de 300.000 €. Même en vendant les terrains à 50 euros/m², la recette serait restée supérieure à l'estimation de base !

En bref, voilà une belle occasion manquée d'aider nos propres habitants - et surtout nos jeunes - à devenir propriétaires.

Bertrand Custinne,
Géraldine Biot-Quevrin & Thierry Lannoy,
Conseillers communaux EPY

Les échevins, conseillers et sympathisants vous invitent au

1^{ER} SOUPER



27 samedi avril

Dès 19h | Salle du Manoir Yvoir

SOUPER ET BAL : 19 € / ADULTE • 12 € / ENFANT (-12 ANS) • ENTRÉE AU BAL : 5 €

Au menu

Apéritif offert

Potage au fromage d'abbaye

Blanquette de dinde aux petits légumes
gratin dauphinois et carottes au beurre

Bavarois aux fraises sur sa sauce anglaise

Réservez : 0473 42 22 60

Inscriptions en versant la somme totale sur le compte BE29 0012 4467 1664 avant le 25 avril

A gagner : un voyage aux Pays-Bas



PROVINCE de NAMUR
Domaine de Chevetogne

Au cœur de vos loisirs

LE PASS CHEVETOGNE



60 €

l'abonnement loisirs le moins cher de Belgique. Une année de loisirs à volonté pour toute la famille pour les habitants de notre commune

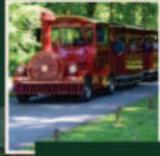




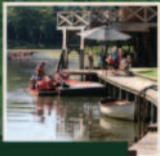
Achetez votre Pass avant le 30.06.2019 et recevez un billet

J'INVITE MES AMIS
valable pour 4 personnes





Point de vente
YVOIR
Service Accueil - Tourisme
Rue de l'Hôtel de Ville, 1





www.domainechevetogne.be  **DomaineChevetogne**



La Commune est à votre service

PRENDRE CONTACT

Rue de l'Hôtel de Ville, n°1 à 5530 YVOIR - www.yvoir.be
Tél. : 082/610.310 - Fax : 082/610.311 - commune@yvoir.be

HORAIRE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Sauf congés légaux, les bureaux de l'Administration communale sont accessibles au public :

- **le matin** : du lundi au vendredi de 8h à 12h,
- **l'après-midi** : **uniquement le mercredi** de 13h à 16h (ou sur rendez-vous un autre jour de semaine).
- **en début de soirée** : à partir du 2 mai le service **Population et État civil** vous accueille le **jeudi de 16 à 19h**.
- **le samedi matin** : permanence de 10 à 12h pour le service Population & État civil (à partir du 2 mai : 2x par mois, les 1e et 3e sa.) et 1x par mois pour le service Urbanisme (3e sa. sauf avril : le 13).

Le service **Accueil-tourisme** est toutefois ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 12h et **de 13h à 16h**, et le samedi matin de 9h à 12h.

Les ouvertures jeudi en avant-soirée et samedi ne concernent que les services expressément mentionnés.

Infos bulletin communal bimestriel :
Marc LEBRUN 082/61.03.15 – commune@yvoir.be
Prochaine parution : semaine du 3 juin 2019
(articles à remettre pour le jeudi 9 mai)

PERMANENCES DU COLLÈGE COMMUNAL

Vous pouvez rencontrer les membres du Collège à l'Hôtel de Ville :

- **la semaine**
lundi de 9 à 12h : Marcel COLET
mardi de 9 à 12h : Etienne DEFRESNE
mercredi de 13 à 16h : Patrick EVRARD
jeudi de 9 à 12h : Charles PAQUET
vendredi de 9 à 12h : Chantal ELOIN-GOETGHEBUER ;
- **le samedi matin** de 10h à 12h, une permanence est assurée par un membre du Collège à l'Hôtel de Ville ;

Pour ces permanences, il est vivement conseillé de prendre sur rendez-vous et de préciser le motif de la rencontre : **082/61.03.10**.

COORDONNÉES DES MEMBRES DU COLLÈGE

EVARD Patrick	0479 104 425 patrick.evard@yvoir.be
DEFRESNE Etienne	0473 42 22 60 etienne.defresne@yvoir.be
PÂQUET Charles	0475 243 137 charles.paquet@yvoir.be
COLET Marcel	0475 739 894 marcel.colet@yvoir.be

ELOIN-GOETGHEBUER Chantal	0496 215 701 chantal.eloin-goetghebuer@yvoir.be
BADOR Christine (Prés. CPAS)	0477 134 488 christine.bador@yvoir.be

GUICHET DE L'ÉNERGIE

2e mercredi de chaque mois, de 9h à 12h, sauf jours fériés ou assimilés et juillet-août.

Votre interlocutrice : Mme Christelle VIGNISSE - 071/61.21.30 - 0474/118.640 - guichetenergie.philippeville@spw.wallonie.be.

PERMANENCE PENSIONS

L'Office National des Pensions tient une permanence à l'Hôtel de Ville d'Yvoir, salle des mariages, chaque 1er lundi du mois (sauf fériés et congés légaux) de 13h15 à 14h45.

PERMANENCE FISCALE 2019

Une séance de remplissage des déclarations à l'impôt des personnes physiques de l'exercice 2019, revenus 2018, se tiendra **le mercredi 22 mai de 9h à 12h et de 13h à 16h**, à la biblio-ludothèque de Godinne, **uniquement sur rendez-vous**. La prise de rendez-vous s'effectue par téléphone au 082/61.03.10.

Agenda

Infos à diffuser? Contactez le Service Accueil de la Commune au 082/61.03.29 - commune@yvoir.be → Consultez les dernières infos sur l'agenda du site communal www.yvoir.be.

AVRIL

- o **Du 8 au 12** : **plaines de vacances** au Hall omnisports à Yvoir. Infos 082/61.03.40 joelle.melot@yvoir.be.
- o **Mardi 9** : **Atelier Parents-Enfants**, de 18h30 à 20h à la bibliothèque. Infos et réservations : 082/64.71.13 ou bibliothequecommunaleyvoir@gmail.com.
- o **Mercredi 10** : **Atelier bricolage de Pâques** pour les enfants de 5 à 12 ans, de 13h30 à 14h30 ou de 15h à 16h, à la bibliothèque. Infos et réservations : 082/64.71.13 ou bibliothequecommunaleyvoir@gmail.com.
- o **11 et 12** : information d'aide à trouver un **job d'étudiant** à la MJ d'Yvoir. Infos anne-pascale.leboutte@yvoir.be.
- o **Samedi 13** : **souper de la balle pelote** de Dorinne, salle St-Fiacre. Info/rés. 0476/614.520.
- o **Mercredi 17** : **Atelier bricolage de Pâques** pour les enfants de 5 à 12 ans, de 13h30 à 14h30 ou de 15h à 16h, à la bibliothèque. Infos et réservations : 082/64.71.13 ou bibliothequecommunaleyvoir@gmail.com.
- o **Vendredi 19** : **Académie de wallon** à Yvoir, réfectoire de l'ancien arsenal des pompiers. Infos 082/61.03.40.
- o **Dimanche 21** : **marche Adeps** au départ de l'école de Purnode.
- o **Mercredi 24** : à 20h dans les locaux du Patro de Godinne, rue du Prieuré, réunion sur la création d'une **maison rurale et de la jeunesse** à Godinne.
- o **Jeudi 25** : **excursion des aînés** : La botte du Hainaut. Infos 082/61.03.40 joelle.melot@yvoir.be.
- o **Samedi 27** : **Repair Café** à Spontin, salle des Mazuirs, de 9h00 à 12h30. Entrée libre.
- o **Samedi 27** : **« moment découverte foot »** au complexe sportif de Purnode à 10h30. Infos et inscription : 0472/84.90.87 RFC Yvoir.
- o **Dimanche 28** : **thé dansant** du CCA, salle du Maka de 15h à 18h. Infos 082/61.03.33.
- o **Mardi 30** : **Atelier Parents-Enfants**, de 18h30 à 20h à la bibliothèque. Infos et réservations : 082/64.71.13 ou bibliothequecommunaleyvoir@gmail.com.

SPRL **TIERELINCKX**
ERIC

- **MAZOUT**
- **GASOIL extra plus**
économique - écologique
- **GASOIL extra**



rue du Baty, 9
5530 YVOIR • (BAUCHE)
Tél. 082 61 29 26 • GSM 0475 87 31 82
erictierelinckx@hotmail.com
Bancontact

Solbrun

Salon de thé - Confiserie

*En échange de cette publicité,
venez déguster deux
savoureuses crêpes chantilly*

MAISON DE GOURMANDISES

DEPUIS 1878

Rue Sax, 10 - Tél 082/22.33.51



offre valable
du 08 avril au 30 juin

BRASSERIE DU
BOCQ
www.bocq.be



Une bière brassée avec savoir
se déguste avec sagesse
Bier met liefde gebrouwen,
drink je met verstand



-1€* Bon de réduction à valoir sur
votre prochaine visite guidée.
*Offre non cumulable et non monnayable
Voir les horaires sur www.bocq.be

www.bocq.be

Ent. générale de toiture - Zinguerie
Charpentes en tous genres
Nouveau bâtiment et rénovation (depuis 28 ans)



Une équipe à votre service

Rue Pays de LIEGE, 7
5530 DURNAL (YVOIR)
Tél. 083/69.01.99 - Gsm 0474/96.02.13

CB Concept sprl

Piscines béton et polyester,
spas et aménagements extérieurs



Rue de la Bonne Auberge 2 - 5530 Yvoir
Tel : 082/401266 - 0485/735455

www.cbconcept.be

Votre publicité ici ?
Contactez-nous
071 74 01 37 - info@regifo.be

MAI

- o **Mercredi 1 : marche Adeps** à Godinne au départ du local Le Kayak, dès 7h. Infos SI de Godinne A-M Keymolen 0495/82.70.82.
- o **Jeudi 2** : à la gare de Spontin à 19h30, projection du film « **Irrintzina, le cri de la génération climat** » suivie d'un débat.
- o **Concours de couyon** (à préciser). Au profil du Télévie. Infos 082/61.03.10.
- o **Du 3 au 5 : Festival DEMO** à Godinne. Infos dans ce bulletin.
- o **Samedi 4 : Trail des Pahauts**. Départ du parcours 18km : 17h, départ du parcours 8km : 17h30. Bar et petite restauration sur place.
- o **Samedi 4 : repas d'ouverture de la saison** (probablement cous-cous) sur l'île d'Yvoir. www.iledyvoir.com.
- o **Samedi 4** : « **moment découverte foot** » au complexe sportif de Purnode à 10h30. Infos et inscription : 0472/84.90.87 RFC Yvoir.
- o **4 & 5 : Tire ton plant !** au moulin de Spontin. Bourse aux plantes. Infos chivonne@skynet.be.
- o **Dimanche 5**: 18ème édition de la « **Ronde de le Cervoise** » à Haut-le-Wastia.
- o **Dimanche 5** : **brocante** à Houx. Infos Olivier Dubois 0477/211.341.
- o **Du 10 au 12 : Godifest** à Godinne : festival de musique pour tous www.godifest.be.
- o **Vendredi 17 : Marché du Terroir** sur l'Esplanade de l'Hôtel de Ville à Yvoir. Infos Syndicat d'initiative d'Yvoir 082/610.329 – Mr Marcel Colet 0475/73.98.94.
- o **Vendredi 17 : Académie de wallon à Yvoir, réfectoire de l'ancien arsenal des pompiers**. Infos 082/61.03.40.
- o **Samedi 18 : Repair Café** à Spontin, salle des Mazuirs, de 9h00 à 12h30. Entrée libre.
- o **18 et 19 : WE européen des moulins**, animations au moulin de Spontin.
- o **Dimanche 19 : Je rêve du monde**, spectacle de l'académie de Godinne à la Vieille Ferme, à 15h.
- o **Dimanche 19 : thé dansant** du CCA, salle du Maka de 15h à 18h. Infos 082/61.03.40.
- o **Jeudi 23 : excursion des aînés** à Anvers.
- o **Samedi 25 : animation « La boîte magique sort ses crayons »** pour les enfants de 3 à 5 ans, de 10h à 11h30 à la bibliothèque. Infos et réservations : 082/64.71.13 ou bibliothequecommunaleyvoir@gmail.com.
- o **Samedi 25 : concours de couyon** au Complexe sportif à Purnode, au profil du Télévie. Infos 082/61.03.10.

JUIN

- o **Vendredi 7** : à 19h, souper cabaret **ladies-night** sur l'île d'Yvoir. Prix 60 €, boissons all-in (soft, vin patron, bières fût 19h à 22h). Moins de 12 ans, ½ prix. Réserv. et acompte obligatoires avant le 3 juin : iledyvoir@gmail.com.
- o **Samedi 15 : Repair Café** à Spontin, salle des Mazuirs, de 9h00 à 12h30. Entrée libre.
- o **14, 15 et 16 : Salon Mos'Art** Hall Omnisports à Yvoir. Infos Syndicat d'initiative d'Yvoir – 082/61.03.29.
- o **Dimanche 16 : marche Adeps** du Fifty-One. Départ Ferme de Bocqmont à Houx dès 6h.
- o **Vendredi 21 : Académie de wallon** à Yvoir, réfectoire de l'ancien arsenal des pompiers. Infos 082/61.03.40.
- o **Vendredi 21 : Marché du Terroir** à Mont. Infos Syndicat d'initiative d'Yvoir 082/610.329 – Mr Marcel Colet 0475/73.98.94.
- o **Du 21 au 23 juin : Kermesse** de Durnal.

JUILLET

- o **1er dimanche : kermesse** à Spontin.
- o **Vendredi 19 : Marché du Terroir** sur l'Esplanade de l'Hôtel de Ville à Yvoir. Infos Syndicat d'initiative d'Yvoir 082/610.329 – Mr Marcel Colet 0475/73.98.94.
- o **3e dimanche : kermesse** à Dorinne.
- o **Du 27 au 29** : voyage de la commune d'Yvoir à **Amsterdam** (infos dans ce bulletin).

AOÛT

- o **1er dimanche** : kermesse à Yvoir et **Fest'Yvoir**.
- o **Vendredi 9 : Marché du Terroir** à Durnal. Infos S.I. d'Yvoir 082/610.329 – M. Marcel Colet 0475/73.98.94.
- o **Du 10 au 24 : foire aux moules** sur l'île d'Yvoir. www.iledyvoir.com.
- o **Dimanche 11 : danses folkloriques** sur l'île d'Yvoir (Madame Mesureur 082/ 613 925) www.iledyvoir.com.
- o **2e dimanche : kermesse** à Evrehailles.

- o **Samedi 17 : cochonnaille** à Houx. Infos Olivier Dubois 0477/211.341.
- o **Du 17 au 19** : voyage de la commune d'Yvoir à **Amsterdam** (infos dans ce bulletin).
- o **Dimanche 18 : 24ème Marché Artisanal** à Houx. – Infos Syndicat d'initiative d'Yvoir 082/610.329 - Marcel Colet 0475/73.98.94.
- o **Samedi 31 : tournoi de tennis de table** dès 10h, salle du Maka à Yvoir. Au profil du Télévie. Infos 082/61.0310.

Mots d'Yvoir, croisés

proposés par MAJA

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										5
3				■					■	
4					■			■		■
5		■			4					
6					■					
7			■				2			
8					■				■	
9			■			■				
10				■						1

Horizontalement

- 1 Il habite Skopje
- 2 Mesure l'aigreur du lait ou du vin par exemple
- 3 Pour répéter - Nanti
- 4 Orateur antique - Volume de bois
- 5 Péripéties
- 6 Située à l'étude - Prénom féminin
- 7 Monoxyde de carbone - Appropriés
- 8 Pionnier de l'aviation - Propre
- 9 Symbole - Participe - Village de Galilée
- 10 Divinité de la mythologie celtique - Retraite

Verticalement

- 1 Projet des Rencontres citoyennes à la Croix-Rouge d'Yvoir
- 2 Coups gagnants au tennis - Couverts d'un halogène
- 3 Lustrées
- 4 Début d'édition - Garnissent les haies
- 5 À hue et à ...
- 6 Oubli
- 7 Partisans d'une doctrine hérétique
- 8 Renvoi des fidèles - Munis de dents
- 9 Désinence verbale - Fait partie de "notre bibliothèque" - Deux à Rome
- 10 Enfin là - Mot cher à Ali Baba

Mot à découvrir : La commune sous la

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

Le mot à découvrir dans le problème précédent était COLET.



ATHENEE ROYAL DINANT-HERBUCHENNE

2 dates à retenir !!

Samedi 27 avril

Portes ouvertes dès 13h

Sur les sites SAX et Herbuchenne

Au programme : Cours ouverts, activités, spectacle,
bar et restauration



Dimanche 5 mai

Marche Adeps de 8h à 18h

Départ de notre site Herbuchenne

Parcours de 5, 10, 15 et 20 km



Inscriptions sur les 2 sites



**Une offre complète d'enseignement
de la maternelle à la 7^{ème} secondaire !**

www.ardh.be

direction@ardh.be

Implantation Herbuchenne : 082/22.25.65

Implantation Sax : 082/22.24.43



sprls Bacq Bernard
On s'occupe de "toit" !

rue du Redeau, 58
5530 Yvoir
0494 243 774

Toitures Pignons
Charpentes
Plate-forme
Réparations
Zingueries
Corniches et PVC
Devis GRATUIT

Membre du
Top Team
Eternit

Plusieurs
références
dans la région

www.bacq-bernard.be

<https://www.youtube.com/watch?v=5R3UxnAL1Ug>

CENTRE ESSO ARDENNES-CONDRUZ

Ets WARIN S.A.



*Une chaleur!
d'avance!*



Depuis plus
de 75 ans



Gasoil EXTRA-Diesel-Essences-Lubrifiants-Citernes-Station service

**LE DISTRIBUTEUR ESSO
OFFICIEL
DANS VOTRE REGION**



Warin-Lamontagne

Hastière

082/64.44.44

www.warin-mazout.be



L'Artisane Culinaire
Traiteur événementiel bio et éthique

Marie-Laure Laret
Les Ruelles 3 | 5530 Spontin
Tél. 0486 90 29 77

www.artisane-culinaire.be | info@artisane-culinaire.be
Produits certifiés à 100% bio et produits locaux



Dermout

L'électricité à un nom

FERONT

Electricité FERONT sprl
5530 DURNAL



☐ **Panneaux photovoltaïques**

+32(0)475/972 358

E-mail : contact@electricite-feront.be

Regifo Edition

Ce bulletin est réalisé par la sprl REGIFO Edition
rue St Roch 59 - Fosses-la-Ville
T. 071/74 01 37 • F. 071/71 15 76

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous !

info@regifo.be
www.regifo.be

Votre conseillère en communication,
Mme Marielle Mossiat se fera un plaisir de vous rencontrer.
0498 / 883 895

Conférence alimentation

« LA SANTÉ DANS NOTRE ASSIETTE »

Par Héléne Sevrin - Nutritérapeute



19H30 (ACCUEIL 19H)

JEUDI 9 MAI À YVOIR
CHU MONT-GODINNE (AUDITOIRE)
AV. DU DOCTEUR THÉRASSE 1

6€ LA SOIRÉE
ACCÈS OFFERT AUX MEMBRES MC

PLUS D'INFOS ET INSCRIPTION SUR
www.mc.be/conferences-namur

